infos

FRÉJUS

MAGAZINE MUNICIPAL | N°68 | avril 2012 | www.ville-frejus.fr

DOSSIER

Citoyenneté : Élections, mode d'emploi

À LA UNE Vie scolaire : renaissance de l'école élémentaire Giono
ACTUALITÉ Espaces Verts : Fréjus conserve son label "3 Fleurs"
CULTURE École municipale de Musique Jacques-Melzer : des locaux plus grands pour plus de talents | **SPORT** 1er Masters Gliss d'Azur : toutes les glisses ont rendez-vous à Saint-Aygulf



Budget 2012 : maintenir la **qualité** malgré la rigueur



Le budget communal se gère comme le budget d'une famille : la commune ne peut dépenser qu'en fonction de ses ressources. Elle doit, comme toute famille, à la fois épargner si possible, et emprunter si besoin pour financer des projets d'envergure.

Les dépenses du budget communal se répartissent en deux grandes catégories :

- **les dépenses de fonctionnement**, qui correspondent au "train de vie" de la collectivité, c'est à dire aux dépenses nécessaires pour assurer son fonctionnement quotidien,
- et **les dépenses d'investissement** qui permettent à la Ville la mise en œuvre de projets et actions en faveur de la qualité de vie de tous.

Les principales recettes d'une commune proviennent quant à elles des impôts locaux, du prix payé par les usagers des services municipaux, des dotations et compensations de l'Etat, des subventions et de l'emprunt.

Le 27 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de la Ville pour l'année 2012. Celui-ci s'équilibre pour un montant total de 105,3 millions d'euros. **Ce budget, nous avons souhaité, avec les membres de mon équipe municipale, qu'il soit en diminution par rapport à celui de l'année 2011, car il s'inscrit dans un contexte économique et financier tendu aux plans national et local.**

En effet, au plan national tout d'abord, l'Etat a consacré dans la loi de finances 2012, la réduction des dotations qu'il accorde aux collectivités locales, et tout particulièrement il a décidé le **gel pur et simple de la dotation globale de fonctionnement.**

Au plan local ensuite, vous le savez, **notre ville a été durement touchée par les inondations, et ce par deux fois consécutives en juin 2010 et en novembre 2011.** Les réparations des dégâts des seules inondations de novembre dernier s'élèvent à plus de 4 millions d'euros (4,8 exactement), qui sont venus s'ajouter au coût de 1,2 millions d'euros des inondations de juin 2010.

C'est pourquoi, dans ce contexte, nous avons été contraints de faire des choix budgétaires, et de modifier la politique fiscale que nous avions engagée lorsque les Fréjusiens nous ont renouvelé leur confiance en mars 2008.

Ainsi, nous avons proposé une hausse de 2 points du taux de la taxe foncière, pour la porter à 20,45%. En revanche, **les taux des taxes d'habitation et sur le foncier non bâti sont maintenus.** Et Fréjus demeure néanmoins la commune de + 50 000 habitants du Var qui propose le taux de taxe foncière le plus bas derrière la Seyne-sur-Mer (34,11%), Toulon (23,90%) et Hyères (22,76%).

Le choix de cette hausse du taux de la taxe foncière est intrinsèquement lié à notre **volonté de maintenir, sans augmenter leur coût, le niveau de qualité des services et prestations proposés de longue date par la Ville aux Fréjusiens.**

Il est également étroitement lié à **notre ambition de poursuivre la mise en œuvre de certaines réalisations clés en faveur de la qualité de vie,** parmi lesquelles notamment : la mise hors d'eau de la **Z.A. La Palud**, la réhabilitation de notre **amphithéâtre romain** qui réouvrira ses portes au public dès l'été 2012 avec une programmation de qualité et diversifiée, la reconstruction de l'**école élémentaire Giono** qui accueillera les élèves du quartier de La Gabelle dès ce mois d'avril, le **réaménagement du Centre Historique**, et notamment ses entrées Est et Ouest, etc.

19,5 millions d'euros, inscrits au titre du budget 2012, seront dédiés à la poursuite de ses réalisations.

Élie Brun
Maire de Fréjus
Président de la Communauté d'Agglomération de Fréjus – Saint-Raphaël
Vice-président du Conseil Général du Var

S O M M A I R E

MAIRIE DE FRÉJUS | TÉL. 04 94 17 66 00 | www.ville-frejus.fr

Directeur de la Publication : Élie BRUN - Rédaction : Philippe CORBIN, Robin HACQUARD, Sored MARTIN BOUMAZA, Céline RONDEAU - Photos : Robin HACQUARD, Philippe CORBIN Conception graphique et réalisation : Agence Grapho - Impression : Imprimerie du Forum - Prochain numéro : mai 2012 - ISSN n° 1630 - 8247 - Magazine imprimé sur du papier 100 % recyclé. Fréjus Infos est imprimé à 37 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de tous les quartiers. Si vous ne le recevez pas, contactez le service de la Communication, Tél. 04 94 17 66 34.

imprimé sur papier recyclé

VIE SCOLAIRE

Renaissance de l'école élémentaire Giono

Réalisée dans le cadre du Plan de Rénovation Urbain (P.R.U.) de la Gabelle, et à ce titre financée pour partie par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la reconstruction de l'école élémentaire Giono à la Gabelle touche à sa fin. D'ores et déjà, à leur retour de congés en mars dernier, les jeunes élèves ont profité de leur nouveau réfectoire transformé en self, et dès la fin des vacances de Pâques, le mardi 10 avril, ils intégreront leurs nouveaux locaux.



Les yeux brillaient le 12 mars dernier pour le premier repas des enfants de l'école Giono dans leur nouveau self.

Établissement public industriel et commercial, l'ANRU a été créée en 2004 pour financer la restructuration des quartiers en difficulté dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie de leurs résidents.
Au service des collectivités locales porteuses de projets de rénovation et de réhabilitation, l'ANRU assure le suivi du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Intéressée par ce dispositif, la Ville de Fréjus a initié dans ce cadre le Plan de Rénovation Urbain du quartier de La Gabelle. Au programme de ce vaste chantier, la rénovation et la construction de nouveaux équipements, au premier rang desquels la complète reconstruction de l'école élémentaire Giono.

Un self flambant neuf

Le 12 mars dernier, la bonne humeur était au rendez-vous de cette pause déjeuner pas comme les autres pour les jeunes élèves demi-pensionnaires de l'école élémentaire Giono. Impatients et enthousiastes, ils ont en effet pris leur premier repas dans le self flambant neuf de leur nouvelle école. Un moment fort de la vie de ces écoliers, qui ont reçu à cette occasion la visite de l'Adjointe à la vie scolaire Annie Soler et de la Directrice du service municipal de l'Enfance et de l'Education Katia Michelan.
Passé l'émerveillement de découvrir les lieux, les enfants ont laissé aller leur joie de profiter désormais d'un self en lieu et place de leur ancienne cantine traditionnelle. Celui-ci vient rejoindre les cinq déjà aménagés dans les écoles élémentaires Hyppolite Fabre à Fréjus-Plage, Caïs, Balzac à Saint-Aygulf, Turcan dans le Centre, et Aurélien à Bellevue. Sa structure en mini-cafétéria favorise la prise d'autonomie des enfants, qui ne sont plus passivement servis à table, mais sont véritablement acteurs de leur repas.
Autre surprise pour les jeunes convives, ils ont constaté ce jour-là également la disparition de leur ancien réfectoire. Conformément à la réglementation en la matière, la Ville a en effet profité de l'absence des élèves durant les vacances scolaires de février pour réaliser cette démolition.

10 avril 2012 : découverte de la nouvelle école Giono

C'est en effet le 10 avril, au lendemain des vacances scolaires de Pâques que les 174 petits Fréjusiens des huit classes de l'école élémentaire Giono, font leur rentrée dans les locaux de leur nouvelle école. Une construction qu'ils ont pu suivre attentivement au fil des saisons depuis qu'elle s'est engagée en décembre 2010, puisque la nouvelle école a été érigée à côté de l'ancienne. Maître d'œuvre officiel et mandataire de l'ouvrage, l'architecte Frédéric Pasqualini, a travaillé pour sa conception en collaboration avec une équipe d'architectes, parmi lesquels Mme Nicoletti et M. Séni, connus à Fréjus pour avoir conçu le groupe scolaire Aurélien.
La nouvelle école Giono offre de belles lignes modernes et contemporaines. Un patio intérieur doté de couleurs vives adaptées au jeune âge des élèves, dessert les 11 salles de classes réparties sur deux niveaux. L'espace et la luminosité ont été particulièrement privilégiés dans la conception et l'exposition des salles de classe a été soigneusement étudiée. Les faux-plafonds quant à eux sont dotés de dalles électriques rayonnantes qui permettent de réguler la température de chaque pièce de manière indépendante.
La cour de récréation est pour sa part fin prête à accueillir les jeux, sportifs ou pas, des jeunes élèves.
Une nouvelle page de l'histoire de l'école Giono commence à s'écrire à compter du 10 avril prochain. Retour en images sur cette nouvelle aventure dans le prochain Fréjus Infos…



Espace, luminosité, couleurs chaudes, le nouveau self favorise une pause déjeuner de qualité.

CARNAVAL

Les **traditions** n'ont pas d'âge



Du côté de Caïs, les tout petits de la micro-crèche "Les Petits Marsouins" parés pour le défilé de Carnaval dans le quartier.

Cette année encore, la traditionnelle fête de Carnaval a fait des heureux dans les structures municipales de la petite enfance, comme dans les écoles maternelles et élémentaires. Ainsi, du côté des tout petits, fées, princesses, démons, et autres super héros, ont défilé dans la bonne humeur dans les rues des quartiers de la ville. A Villeneuve, les petits Fréjusiens de la crèche municipale "La Nouveletto" parés de costumes colorés ont arpenté les rues de leur quartier le 17 février. Leurs camarades de la micro-crèche "Les Petits Marsouins" leur ont emboîté le pas le 21 février. L'ambiance était à la fête également dans le cœur historique le 23 au fil du parcours du Carnaval du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.). Les enfants des écoles quant à eux, s'ils n'ont pas tous défilé dans les rues de Fréjus, n'ont toutefois pas manqué l'occasion de fêter Carnaval dans leur école.
Les enfants de l'école privée Saint-François-de-Paule sont pour leur part allés à la rencontre des résidents de l'EHPAD "Les Eaux Vives", pour un moment de partage intergénérationnel placé sous le signe des traditions. Car il n'y a pas d'âge pour aimer Carnaval !



Ambiance festive à l'EHPAD "Les Eaux Vives" pour une journée placée sous le signe du partage avec les enfants de l'école Saint-François-de-Paule.

ZA CAPITOU

La mémoire de **Louis Laurent** honorée

Il était parmi les premiers au milieu des années 1970 à avoir délocalisé son activité depuis le centre de Fréjus vers la zone industrielle du Capitou. Comptant parmi ses pionniers, c'est tout logiquement qu'il présida ensuite à sa création en 1999, et 12 années durant, aux destinées de l'association Capitou Industries, fédérant une majeure partie des quelques 70 PME installées aux abords de l'autoroute. Louis Laurent, chef d'entreprises local, s'est éteint voici un an déjà, le 1er avril 2011. Fin février, un hommage lui a été rendu à travers l'inauguration du rond-point "Louis-Laurent", à l'intersection des avenues Lachenaud et Lépine, en plein cœur de la ZI.
C'est son fils Christophe et ses petits-enfants qui, aux côtés du maire Elie Brun, et devant un nombreux parterre ému, ont inauguré ce giratoire le 23 février (photo ci-dessous).
Jean-Pierre Aubry, ami de toujours de Louis Laurent, a savouré cet instant et cet hommage à son compagnon de route, dont il a pris la succession aux commandes de l'association Capitou Industries après en avoir assuré la vice-présidence depuis sa création. "*Louis avait grandement participé, aux côtés de la ville et de Jean-Claude Tosello (adjoint en charge du développement économique) notamment, à l'origine de la ZI Le Capitou, et il avait beaucoup travaillé également sur le pôle BTP tout proche. Lui et moi étions force de proposition aux côtés des responsables de la ville...*".



FORMATION

Remises de diplômes pour les étudiants du C.F.A.



Les heureux lauréats 2011 du Centre de Formation des Apprentis de Fréjus.

Le 13 février dernier, les jeunes élèves du Centre de Formation des Apprentis (C.F.A.) de Fréjus étaient fiers et ils avaient des raisons de l'être ! En présence en effet de l'Adjoint à la jeunesse Yann Bertacchini, de la Directrice du C.F.A. des Arcs Nicole Larminach et de la chef d'établissement de Fréjus Claude Perez, le 1er Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var Jean-Daniel Tave, a remis leurs diplômes 2011 aux 80 jeunes apprentis des cinq CAP, du BP Fleuriste, des deux Bac Pro et du BTS Gestion PME/PMI proposé par l'établissement. L'occasion pour le vice-président de rappeler que "*l'apprentissage, avec un taux d'insertion de 80% offre à nos jeunes une formation, un métier et un salaire durant tout leur cursus avec une probabilité très forte d'embauche*", et de saluer "*l'effort porté par toute l'équipe du C.F.A. pour faire de cet établissement non pas un simple centre de formation mais également un lieu d'échanges et d'acquisitions de savoir où se croisent jeunes, adultes, salariés et entreprises*".

L'info en +

Profitez de la Journée Portes Ouvertes du 16 avril !

Le lundi 16 avril prochain, le Centre de Formation des Apprentis de Fréjus ouvrira ses portes au public. L'opportunité de rencontrer en famille les élèves apprentis et leurs enseignants et de découvrir les filières de formation dispensées par l'établissement.

Lundi 16 avril 2012 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
1196, boulevard de la Mer
Renseignements : 04 94 51 80 35

CYCLISME – TOUR DU HAUT VAR

Les Fréjusiens adorent la **petite reine** !

Certes, Fréjus n'a accueilli "que" le départ de la seconde étape du dernier Tour cycliste du Haut-Var, le 19 février. Pour autant, les Fréjusiens venus en nombre ont démontré en l'espace d'une matinée tout l'amour qu'ils portent à la petite reine.



Élie Brun, maire de Fréjus, et Stéphane Houot, adjoint aux sports, ont devisé sur la ligne de départ avec Romain Hardy, sociétaire de l'équipe Bretagne Schuller, leader du général après son succès au terme de la 1ère étape entre Draguignan et La Croix-Valmer.

À travers le Roc d'Azur qu'elle accueille depuis 1997 et dont elle sera l'hôte au moins jusqu'en 2021, Fréjus est déjà la capitale mondiale du VTT. Le partenariat récent signé avec la société d'évènementiel sportif Amaury Sport Organisation (A.S.O.), précisément en charge du Roc, mais encore de ces autres célèbres épreuves cyclistes que sont Paris-Nice ou le Tour de France, est le gage de futurs autres grands évènements à venir sur la commune.

En attendant, la ville a démontré son savoir-faire en accueillant en février dernier le départ de la seconde étape du 44e Tour du Haut-Var matin. Une épreuve de début de saison très prisée par les équipes cyclistes professionnelles parmi les meilleures. Et les Fréjusiens ne s'y sont pas trompés, se pressant aux abords du podium départ installé place de la Porte d'Hermès, à Port-Fréjus.

Thomas Vœckler plébiscité dès la sortie de son car

Les spectateurs ont ainsi pu avoir la chance d'approcher au plus près des sportifs de haut niveau parmi les plus accessibles, à l'image du n°1 mondial, le Belge Philippe Gilbert, ou de son coéquipier, le Norvégien champion du monde 2010, Thor Hushovd. Les "petits" Français n'étaient pas oubliés, de David Moncoutié à Christophe Le Mével, de Brice Feillu à Pierre Rolland. Avec encore un Thomas Vœckler surfant toujours sur l'immense vague de popularité née de son épopée lors du Tour de France 2011. Le chef de file des Europcar était ainsi assailli dès sa descente du car par de nombreux fans en quête d'autographes et d'une photo avec l'idole.

Une chose est certaine en tout cas, Fréjus a prouvé, autour du village départ mis en place par l'office de tourisme de la ville, mais également au fil des 6 kilomètres de parade à travers la ville, qu'elle était prête pour accueillir de grandes courses cyclistes dans un futur proche...



À Fréjus comme partout ailleurs, Thomas Vœckler, passant ici devant les arènes romaines sous son maillot Europcar, est LE grand chouchou du public français.

En bref...

Nouveaux habitants, la Ville vous accueille

Vous venez d'emménager à Fréjus ?
La Conseillère Municipale Elisabeth Gaillard-Lenoir vous accueille tous les mardis de 14h à 16h à l'Hôtel de Ville et vous fournit toutes informations utiles pour favoriser votre bonne installation et vous aider à vous familiariser avec les quartiers et les équipements de notre ville.

Accueil du nouvel habitant
Tous les mardis de 14h à 16h
Hôtel de Ville – Place Formigé
Renseignements : 01 94 17 67 91

Le Service Commerce et Artisanat à la disposition des commerçants et artisans

Commerçants, artisans, pour tout changement lié à votre activité, le service Commerce et Artisanat se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Pensez à le solliciter !

Service Commerce et Artisanat
85, rue Beausset
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 94 51 76 01 ou 04 94 17 67 21
Courriel : s.commerce-artisanat@ville-frejus.fr

Le service Logement reçoit sur rendez-vous

Depuis le 2 avril, afin d'offrir une meilleure qualité d'accueil, le service municipal du Logement reçoit les demandeurs uniquement sur rendez-vous.

Service Logement
187, rue Jean Jaurès
Tél. : 04 94 51 76 46
Du lundi au vendredi de 9h à 13h.

Collecte des encombrants et des D3E

Les prochaines collectes des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) se tiendront :

- du 7 au 11 mai 2012
- du 4 au 8 juin 2012

Ces collectes sont gratuites et sur inscriptions. Encombrants et D3E doivent être déposés dans des tas séparés à proximité l'un de l'autre, uniquement la veille du passage des bennes.

Renseignements et inscriptions :
Déchetterie de Fréjus
Tél. : 0 800 009 239 (n° vert)

Cérémonies commémoratives

Les prochaines cérémonies commémoratives se dérouleront :

- **Samedi 21 avril 2012** : Commémoration de l'assassinat d'Albert Einaudi. Rassemblement à 11h au km 109 de la RN 7
- **Dimanche 29 avril 2012** : 67e anniversaire de la Journée Nationale du Souvenir et de la Déportation. Cérémonie à 10h55 au Mémorial de la Résistance (parking Sainte-Croix).
- **Mardi 8 mai 2012** : 67e Anniversaire de la Victoire des Alliés le 8 mai 1945. Cérémonie à 10h30 au devant du Monument aux Morts (Place Agricola).

CŒUR HISTORIQUE

À découvrir d'art dare...

Sous l'impulsion d'Angélique et Olivier Tramoni, un nouvel espace d'art contemporain, baptisé "Open'Art" a ouvert récemment ses portes dans le cœur historique de Fréjus. Situé au 85 rue de Bausset, l'endroit est dédié aux créatifs en devenir et ouvre à la jeune génération d'artisans d'art et de la culture une voie originale qui bouscule certain codes établis. Visite.



Angélique Tramoni, cofondatrice avec Olivier, de l'Open'Art, en est la "dénicheuse" de nouveaux talents.



L'Open'Art, un espace modulable dédié à l'art contemporain dans sa diversité.

C'est dans un cadre moderne et épuré à l'angle des rues de Bausset et du Four que s'est installé un nouvel espace unique à Fréjus, dédié intégralement à l'art contemporain. Angélique et Olivier Tramoni, à l'initiative de ce projet, souhaitent y promouvoir l'art dans toute sa dimension et faire de l'Open'Art un espace vivant de création et d'exposition consacré aux arts sous toutes leurs formes.

Présent au sein du Circuit des métiers d'art depuis sa création en 2001, Olivier Tramoni a le vent en poupe. Artiste confirmé et reconnu, il a vu sa cote doubler en seulement quelques mois sur les guides spécialisés. Du salon Expo de New York aux galeries, Artemisia à Monaco, Matignon à Paris ou encore Inatsu à Tokyo, Olivier Tramoni rayonne bien au-delà de nos frontières. C'est pourtant bien à Fréjus, où tout à commencé pour lui, que l'artiste s'investit dans ce nouveau projet avec une réelle envie de partager et promouvoir sa passion de l'art en mettant à profit son expérience, son regard mais aussi surtout son réseau, indispensable selon lui pour passer de l'ombre à la lumière ou en tout cas tenter de vivre de sa passion.

Et faire la lumière justement, c'est le rôle de la galeriste Angélique Tramoni, dont l'exercice, entre autre, consiste à dénicher les nouveaux talents désireux de se professionnaliser. Sculpteurs, photographes, créateurs, artisans d'art, stylistes... tous les arts sont les bienvenus hormis le déjà vu ! Et pour preuve cette Harley Davidson, un modèle original de 1600 cm³, exposée de manière inattendue au milieu de l'espace, côtoyant une lithographie réalisée par Fernand Mourlot de l'œuvre de Max Chagall "Visage sur fond rouge", mais aussi les sculptures de Maria Siri et encore en avant-première les toiles gigantesques signées Tramoni avant leur départ aux quatre coins du globe. Résolument, l'espace Open'Art vient sublimer l'objet à la manière d'un écrin.

L'art de faire des affaires

Si la passion est essentielle, elle ne suffit pas pour autant. Car le marché de l'art est complexe et constitue une activité à plein temps. Repérage et découverte d'artistes, conseils et promotion ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Après la définition des cotations, les œuvres sont vendues, soit à travers la galerie, ce que l'on appelle la transaction directe, soit dans le cadre de ventes aux enchères. L'Open'Art fonctionne ainsi en totale autonomie et peut apporter une solution quasi instantanée à toutes les demandes. De l'Hôtel Drouot aux salles des ventes de Cannes ou Monaco, le réseau de ces amoureux d'art est un plus concret pour l'artiste en devenir, mais également pour les amateurs d'art à la recherche de pièces originales.

Avec des objets à la vente, allant de 30 à 55.000 € pour la Harley Davidson, pièce unique qui aura nécessité quatre années de travail, Angélique et Olivier souhaitent toucher toutes les cibles. Comme par exemple avec les bijoux en argent d'Éric Crozet, Designer - Sculpteur du Circuit des métiers d'Art, dont les créations prennent une toute autre dimension au cœur de cet espace dédié à l'art.

Un partenariat local privilégié

De certaines pièces exposées à la logistique, comme pour les encadrements des toiles ou la création de caisses en bois, réalisées spécialement pour les envois, Olivier Tramoni a à cœur de mettre en avant l'artisanat d'art local.

D'autres collaborations, d'un autre genre cette fois, sont également possibles en terme d'évènementiel, comme avec l'école municipale de musique Jacques-Melzer ou encore le petit Théâtre de Poche dirigé par Daniel Serrus. Et les idées ne manquent pas. Car l'Open'Art se veut un espace des possibles !

L'Open'Art, un espace modulable au gré des envies

Pensé et conçu de manière complètement modulable par Angélique et Olivier, l'espace contemporain évolue au gré des besoins et surtout des envies. Testé en plein travaux lors des Nuits Off' 2011, l'Open'Art a accueilli plus d'une centaine de personnes lors d'une représentation des "Monologues du vagin" par la Compagnie Les Troglodites. Tour de chauffe réussi ! Lieu de diffusion, de rencontres et d'expérimentation entre les arts, les perspectives de l'espace sont étirables à souhait. Performances de danse, concerts, théâtre tout est possible.

Jamais élitistes mais exigeants, Angélique et Olivier parlent de leur passion avec amour et humilité.

Le partage est le mot d'ordre pour l'artiste peintre qui avoue avoir rencontré des difficultés à ses débuts, et dont les premières toiles à l'esprit très provençal, ont été ses propres mécènes pendant longtemps ! Des projets plein la tête, Angélique et Olivier Tramoni se projettent loin et voient avec ambition l'évolution de Fréjus en terme d'Art et de culture. Un hôtel des ventes ? Un musée Picasso & Cocteau ? Ces deux-là l'ont bien compris, en visant la lune on atterrit au moins parmi les étoiles.

En savoir +

Open'Art Espace contemporain
85, rue de Bausset
Tél. : 09 52 19 44 13
06 64 20 20 22 / 06 99 38 85 46

ESPACES VERTS

Fréjus conserve son label “3 Fleurs”

La visite du jury régional du Concours National des Villes et Villages Fleuris à Fréjus en juin dernier, s’est révélée une fois de plus couronnée de succès pour notre ville qui conserve, pour la 11e année consécutive, son label “3 Fleurs”. Une distinction qui consacre les efforts de la Ville en matière de fleurissement et d’aménagements paysagers. Retour sur un concours très “nature”.

Comment s’organise le Concours des Villes et Villages Fleuris ?

Organisé sous l’égide du Ministère du Tourisme, le concours des Villes et Villages Fleuris consiste à attribuer une série de Fleurs, de une à quatre, qui récompensent les actions menées par les municipalités en faveur de leur fleurissement, et plus largement en faveur de la préservation et de la valorisation de leur patrimoine naturel et végétal. Ce label représente une véritable reconnaissance de l’action des communes pour l’amélioration de la qualité du cadre de vie des habitants comme de la qualité d’accueil des touristes. Ainsi, le label “3 Fleurs” dont Fréjus est détentrice depuis 2001 consacre son action en matière d’environnement et d’embellissement de ses quartiers. Cette distinction a été confirmée par le Comité Régional du Tourisme lors de la remise des prix officielle le 26 mars dernier à l’Hôtel de Région à Marseille. Ce sont en effet les régions qui attribuent les 1ère, 2e et 3e Fleurs et sélectionnent les villes susceptibles de concourir pour la 4e Fleur, attribuée quant à elle par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Quels critères pour la sélection ?

Le jury accorde une grande importance à la qualité du fleurissement, mais pas seulement. Il apprécie en effet le patrimoine paysager et végétal dans son ensemble et sa notation intègre aussi les actions de la Ville en faveur du développement durable et du cadre de vie (propreté, mobilier urbain, signalétique), ainsi que l’animation et la valorisation touristique de l’environnement. Dans ce cadre, Fréjus doit sa 3e Fleur à la qualité de ses espaces verts et de leur entretien, mais aussi aux récentes créations de promenades paysagées qui confortent la trame verte en milieu urbain.



Fleurissement d’été dans le Jardin de la Médiathèque Villa-Marie.

Avec le concours “Fleurir Fréjus”, contribuez à l’embellissement de notre ville !

Chaque année, la Ville organise avec le soutien de partenaires privés locaux le concours “Fleurir Fréjus”. Gratuit et ouvert à tous, il récompense les plus beaux fleurissements des particuliers dans 3 catégories : balcons ou fenêtres, jardins, résidences. Une seule condition : que ces espaces soient visibles de la rue. Par leur participation à ce concours, les habitants contribuent à l’effort de fleurissement et d’embellissement réalisé par la Ville. Le jury fait la tournée des inscrits en mai et la remise des prix a lieu en juin. Tous les participants sont récompensés et le jury propose les plus beaux fleurissements pour le concours départemental des “Maisons Fleuries”. Ainsi lors de l’édition 2011, 4 Fréjusiens ont été distingués au plan départemental ! Félicitations à M. Velardi (1er prix Fenêtre), Mme Teruel (3e prix Décor floral sur la voie publique), M. et Mme Coronella (3e prix Jardin) et M. Studer représentant la résidence “Le Grand Parc” (3e Prix Immeuble collectif, lotissement, copropriété).

Amateurs de fleurs et de jardinage, n’hésitez plus, inscrivez-vous pour l’édition 2012 du Concours “Fleurir Fréjus” en remplissant le bulletin d’inscription à découper en bas de page et en le retournant avant le 27 avril 2012 :

- sur place à l’accueil de la Mairie, place Formigé
- ou par courrier à l’attention du Service de la Communication : Hôtel de Ville Place Formigé - 83600 Fréjus.

En savoir +

Renseignements Concours “Fleurir Fréjus”

- Tél. : 04 94 51 91 41
- site internet www.ville-frejus.fr rubrique “Environnement”, onglet “Valorisation et préservation”.
- Bulletins d’inscriptions disponibles à l’accueil de la Mairie et dans les mairies annexes.



CONCOURS
FLEURIR FRÉJUS ÉDITION 2012
BULLETIN D’INSCRIPTION

Fréjus | Villes et Villages Fleuris – Ville primée 3 fleurs | Var Conseil Général

NOM : .... PRÉNOM : ....
ADRESSE : ....
....
TEL : ....

DÉSIRE CONCOURIR DANS LA CATÉGORIE :
- ☐ BALCONS OU FENÊTRES ETAGE: .... ENTRÉE : ....
- ☐ JARDINS
- ☐ RÉSIDENCES

CES ESPACES FLEURIS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE VISIBLES DE LA RUE.
Les critères de sélection sont entre autres : l’harmonie d’ensemble, l’originalité, la présence de plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau.

Bulletin d’inscription à retourner avant le 27 avril 2012 à l’accueil de la Mairie ou par courrier : Service Communication - Hôtel de Ville - Place Formigé 83600 Fréjus - RENSEIGNEMENTS : 04.94.51.91.41

PRÉVENTION SANTÉ

Des outils pour sauver des vies

Dans les équipements sportifs et plus largement dans les équipements publics connaissant une forte fréquentation du public, la Ville veille à mettre en place des outils de prévention des risques de malaises sportifs à l'instar de l'affiche de l'Association n°14, ou encore permettant une intervention rapide dans l'attente des secours grâce aux défibrillateurs automatiques en libre accès. Autant de moyens indispensables pour sauver des vies.

Créée à la suite de la brutale disparition du sportif Maxime Gandau, qui évoluait sous le n° 14 au sein du Saint-Raphaël Handball, l'Association n° 14 a pour objectifs « de promouvoir et d'organiser des actions de communication visant à informer le grand public sur les moyens préventifs existant contre le phénomène de "mort subite" chez le sportif ».

Prévenir la "mort subite du sportif"

Souvent méconnue, la "mort subite du sportif" touche pourtant de nombreux sportifs, près de 1 100 par an, tout particulièrement dans la tranche d'âge des 35-75 ans. Dans 90% des cas, elle est d'origine cardiovasculaire, due à une arythmie qui révèle en même temps qu'elle la complique, une pathologie cardiaque ignorée.
Dans ce contexte, l'Association n° 14 a énoncé dix règles d'or garantissant aux sportifs qui les suivent une meilleure prévention. La Ville, par la voix de son Adjoint en charge des Sports M. Stéphane Houot, a sollicité l'association pour disposer d'une trentaine de ces affiches qui sont désormais visibles par tous les usagers des équipements sportifs.

Interventions d'urgence avec les défibrillateurs automatiques

Obligation réglementaire en certains cas comme dans les piscines municipales, l'installation de défibrillateurs est en d'autres cas laissée à l'appréciation de la collectivité. Fréjus a fait le choix de doter certains de ses équipements de défibrillateurs automatiques en libre accès, qui constituent l'assurance d'une intervention rapide par toute personne à proximité en cas de malaise cardiaque. Cette intervention d'urgence, effectuée dans l'attente des secours, peut contribuer à sauver une vie.
Ainsi, sont d'ores et déjà dotés de défibrillateurs : la mairie annexe de la Tour de Mare, l'espace situé à proximité de la mairie annexe de Saint-Jean-de-Cannes, l'accueil de la Base Nature, la Capitainerie de Port-Fréjus et la place Formigé au devant de l'Hôtel de Ville. Avec le soutien du Rotary Club de Fréjus, le Syndicat d'initiative de Saint-Aygulf viendra prochainement rejoindre les équipements dotés de défibrillateurs automatiques.
Rappelons qu'en application des dispositions réglementaires en la matière, les deux piscines municipales, le Stade Pourcin et l'Espace Caquot de la Base Nature disposent également de défibrillateurs.



Après les quartiers du Centre historique, de la Tour de Mare, de Port-Fréjus, de St-Jean-de-Cannes et la Base Nature, St-Aygulf sera prochainement doté d'un défibrillateur automatique offert à la Ville par le Rotary Club de Fréjus.

En bref...

Emploi du feu : vert jusqu'au 31 mai

Depuis le 1er avril et jusqu'au 31 mai, l'emploi du feu est possible sans déclaration préalable sous réserve de respecter les consignes de sécurité suivantes : vent inférieur à 40 km/h, ne faire aucun foyer sous les arbres, veiller à établir une bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, assurer une surveillance permanente assortie de moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, effectuer l'extinction totale par noyage en fin d'opération et s'assurer de l'extinction complète avant de quitter le site.

Renseignements :
Service municipal Forêt
Tél. : 04 94 51 97 76

Distribution de composteurs

La Ville de Fréjus et le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) ont initié la distribution de composteurs aux particuliers désireux d'effectuer le recyclage de leurs déchets organiques. D'une capacité de 320 litres, ils sont remis pour la somme de 10 €, le solde du prix étant pris en charge par la Ville et l'ADEME.
Chaque distribution s'accompagne d'une réunion d'information relative à l'utilisation du matériel fourni. Les prochaines auront lieu à 16h au Centre Technique Municipal (C.T.M.) les :

- vendredi 20 avril 2012
- mercredi 23 mai 2012
- vendredi 8 juin 2012

Pour des raisons de sécurité, les participants à ces réunions sont priés de stationner leur véhicule dans le parking public de la Base Nature, celui du C.T.M. étant interdit au public.

Renseignements et inscriptions :
Service Qualité de Vie - Tél. : 04 94 17 66 26

EXPRESSION LIBRE : TRIBUNE RÉSERVÉE AUX GROUPES DE L'OPPOSITION

"Eh voilà, c'est fait ! Alors qu' Elie Brun avait déclaré lors de sa campagne électorale de 2008, puis régulièrement lors des votes des budgets communaux suivants, qu'il n'y aurait qu'une seule hausse des impôts locaux au début du mandat, il a dû renier sa promesse (ce n'est pas la première fois, c'est vrai...) et pas qu'un peu puisque c'est une hausse de 10% qui attend le contribuable fréjusien (Var Matin du 1/03/2012) après la création d'une taxe nouvelle à la communauté d'agglo. Quelle en est la raison ? Tout simplement que la situation financière fréjusienne est quasi-équivalente à celle de la Grèce. D'ailleurs, il n'y a aucun adjoint aux finances depuis 2007, personne n'est assez fou !
La dette s'élève à 137.922 M. d'euros alors que le budget sera en 2012 de 109.9 M. ! L'encours de dette par habitant est de 1975 euros pour une moyenne nationale de 1278 euros. Il faudra 318 ans pour se désendetter quand la moyenne nationale est de 11 ans et celle régionale de 54 ans ! En 2012, 19.9 M. d'euros de nouvelles dettes seront levés. Qui paiera au final cette fuite en avant de M. Brun ? Cette situation va s'empirer jusqu'à quand ? Les services de l'État seront bien obligés d'intervenir !
Toutefois, M. Brun ne s'en inquiète pas (peut-être parce qu'il est absent de la mairie depuis plusieurs mois ?) et le gaspillage de l'argent public continue : locations de locaux à des loyers importants pour "loger" des services municipaux (marchés publics, CCAS), paiement d'un loyer mensuel de 1500 euros/mois pour un morceau de terrain en friche à l'entrée de St-Brigitte devant le célébrissime "Clos des Roses", subventions astronomiques pour son équipe de foot, etc. Enfin, que les amis d'Elie Brun se rassurent : pas question de les abandonner, au contraire. Par exemple, le Directeur de la sécurité publique et de la prévention (un poste unique en France dans la police municipale !), présent 3 jours par semaine à Fréjus, profite d'un appartement refait à neuf par la municipalité, avenue du XVème corps, là où doit s'édifier peut-être un jour le futur pôle archéologique départemental (dont plus personne ne parle, l'essentiel étant le futur stade de foot, le Maracana de M. Brun). Décidemment, que c'est dur à Fréjus de faire passer l'intérêt général avant l'intérêt de ses amis !"

Les élus du groupe "Fréjus, c'est chacun de nous !" - http://frejuscchacun2nous.over-blog.com/

Le Front National de Fréjus dénonce avec la plus grande fermeté la hausse des impôts locaux présentée par Elie Brun lors du dernier Conseil Municipal. En effet, le taux communal sur le foncier bâti augmentera de plus de 10% contrairement aux affirmations d'Elie Brun qui, en avril 2011, ne prévoyait pas d'augmentation de ce taux jusqu'en 2014. Cette augmentation de la pression fiscale communale survient alors que la situation financière des Fréjussiennes et des Fréjussiens est de plus en plus difficile.
Le Front National de Fréjus déplore que la municipalité actuelle, plutôt que de réaliser des économies au cours de sa mandature, se retrouve maintenant acculée et opte pour la solution de facilité qui consiste à augmenter les impôts. Rappelons en effet que :

- la réhabilitation de La Gabelle, ensemble d'immeubles privés, a été financée pour 1/3 par les collectivités locales
- la municipalité a entrepris ou va entreprendre des travaux pharaoniques comme l'extension de Port Fréjus ou le futur Port Fluvial

Le Front National de Fréjus attire l'attention des Fréjussiennes et des Fréjussiens sur les arguments fallacieux employés par la mairie pour justifier ces augmentations d'impôts. Ainsi, une partie de cette augmentation serait due aux travaux de protection des berges du Reyran. Les travaux de consolidation de ces berges datent de 50 ans et la municipalité aurait naturellement dû anticiper le financement de travaux de maintenance.
Le Front National de Fréjus veut enfin dénoncer le grave danger qui menace la commune. En effet un emprunt, probablement à un taux élevé, va être contracté pour financer un certain nombre de travaux en 2012. La commune de Fréjus, malheureusement déjà mal classée, risque donc maintenant de se rapprocher dangereusement du podium des villes les plus endettées de France.

Le Groupe FN au Conseil Municipal de Fréjus
http://davidrachline.hautetfort.com - Contact : rachline.frejus@gmail.com

CITOYENNETÉ

Elections, mode d'emploi

L'année 2012 est une année riche d'échéances électorales majeures. En effet dès le 22 avril, les Français se rendront aux urnes pour le 1er tour de l'élection présidentielle, le 2nd tour se déroulant le 6 mai. En juin également, les 10 et 17, les élections législatives mobiliseront à nouveau notre pays. À Fréjus, suite au redécoupage de la carte électorale, ce sont 39 bureaux de vote, contre 35 jusqu'à présent, qui accueilleront les électeurs fréjusiens dans tous les quartiers. Voter est un droit et un devoir. Mode d'emploi à destination de tous pour bien préparer sa participation aux scrutins à Fréjus.

Tout savoir sur le redécoupage de la carte électorale

Le redécoupage de la carte électorale a été effectué en application des dispositions réglementaires imposant moins de 1 000 électeurs inscrits par bureau de vote. La population de Fréjus en hausse constante a rendu ce redécoupage nécessaire pour les prochaines échéances électorales. Notre ville compte désormais 39 bureaux de vote, numérotés de 1 à 39, qui correspondent pour certains aux anciens bureaux, mais pour la plupart à de nouveaux bureaux établis dans de nouveaux sites. Dans ce cadre, de très nombreux électeurs ont changé de bureau de vote. Il est impératif qu'ils s'assurent du numéro du bureau dans lequel ils sont inscrits avant les scrutins.

Comment savoir dans quel bureau voter ?

Le numéro du bureau dans lequel voter, ainsi que son adresse, sont indiqués sur la carte d'électeur de chacun. Ainsi, le numéro du bureau est à droite de l'encadré central au dessus de la mention "N° du bureau de vote", tandis que son adresse est précisée en haut à gauche à côté de la mention "LIEU DE VOTE" (voir notre schéma p.10).
Néanmoins, ce dossier offre à chacun la possibilité de vérifier le numéro de son bureau de vote en fonction de son lieu de résidence en consultant la liste alphabétique exhaustive des rues de Fréjus figurant aux pages 12 à 16.



Faisant son entrée parmi les nouveaux bureaux de vote, le Groupe scolaire Aurélien abrite désormais les bureaux n° 10 et n° 11.

Les principaux changements

La création de 4 bureaux de vote supplémentaires a tout naturellement impliqué une nouvelle répartition des électeurs dans les bureaux déjà existants. La Ville a également profité de cette refonte des bureaux pour intégrer de nouveaux sites afin de renforcer la proximité des bureaux de vote au regard de la domiciliation des inscrits.
Sont ainsi venus rejoindre les équipements accueillant des bureaux de vote :

- le groupe scolaire Aurélien, qui héberge désormais les bureaux n° 10 et n° 11
- la Mairie annexe de la Tour de Mare, au sein de laquelle se trouve les bureaux n° 12 et n° 13
- la salle de sports Gallieni, où se rendront les électeurs inscrits dans les bureaux n° 14, n° 15, n° 16 et n° 17,
- la Capitainerie de Port-Fréjus dotée du bureau n° 25
- la salle municipale du Sextant, accueillant les bureaux n° 26 et n° 27.

L'école René Char, qui comptait jusqu'alors 5 bureaux dans ses locaux, ne fait plus partie en revanche des sites dans lesquels sont établis des bureaux de vote.

De plus, les 4 bureaux de vote dédiés aux habitants du quartier de Saint-Aygulf, s'ils n'ont pas changé de domiciliation (la salle polyvalente Charles Denis), sont en revanche désormais numérotés du n° 35 au n° 38. Idem pour le bureau de vote établi dans le quartier de Saint-Jean-de-Cannes, qui porte aujourd'hui le n° 39.

Tout savoir sur les scrutins

Les scrutins sont au nombre de quatre (sous réserve d'un 2nd tour aux législatives), deux tours pour l'élection présidentielle, un ou deux tours pour les élections législatives. Ils se dérouleront du 22 avril au 17 juin prochains.

Dimanches 22 avril et 6 mai : l'élection présidentielle

Première échéance électorale, l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 22 avril pour son 1er tour et le dimanche 6 mai pour son 2nd tour. Les électeurs devront choisir à cette occasion leur Président de la République. Le scrutin, est dit "uninominal majoritaire à deux tours" au suffrage universel direct, c'est-à-dire que tous les électeurs inscrits sur les listes prennent part à cette élection.
Pour élu dès le 1er tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés. Seuls deux candidats sont autorisés à se présenter au 2nd tour. Il s'agit des deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au 1er tour. De la même façon qu'au 1er tour, est élu au 2nd tour le candidat réunissant la majorité des suffrages exprimés.
Depuis 2002, le mandat du Président est d'une durée de 5 ans, que l'on nomme le quinquennat. Ce dernier a succédé au "septennat" (7 ans), qui avait été établi à l'origine dans notre Constitution du 4 octobre 1958, révisée depuis.

Dimanche 10 et 17 juin : les élections législatives

En juin, les Français se rendront à nouveau dans les bureaux de vote de notre pays dans le cadre des élections législatives. Ils vont en effet devoir se déterminer sur le choix de leur Député, qui aura la charge et la responsabilité durant les 5 années de son mandat, de représenter leurs intérêts à l'Assemblée Nationale et de voter les lois de notre pays.
Concernant les députés, le vote a lieu par circonscription, chacune d'elle correspondant à un siège. Ainsi, les habitants de Fréjus font partie de la 5e circonscription du Var, qui regroupe le canton de Fréjus (communes de Fréjus, des Adrets et de Bagnols-en-Forêt), le canton de Saint-Raphaël (commune de Saint-Raphaël), et le canton du Muy (communes du Muy, de Puget-sur-Argens et de Roquebrune-sur-Argens). Les 10 et 17 juin, les habitants des 7 communes de la 5e circonscription devront faire leur choix parmi les mêmes candidats.
Les députés sont élus au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Pour être élu dès le 1er tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Pour être élu au 2nd tour, la majorité relative suffit. Cela dit, ne peuvent se présenter au 2nd tour que les candidats ayant obtenu un nombre de voix d'au moins 12,5% du nombre d'électeurs inscrits dans la circonscription.

Bien préparer sa participation aux élections : les réponses à vos questions

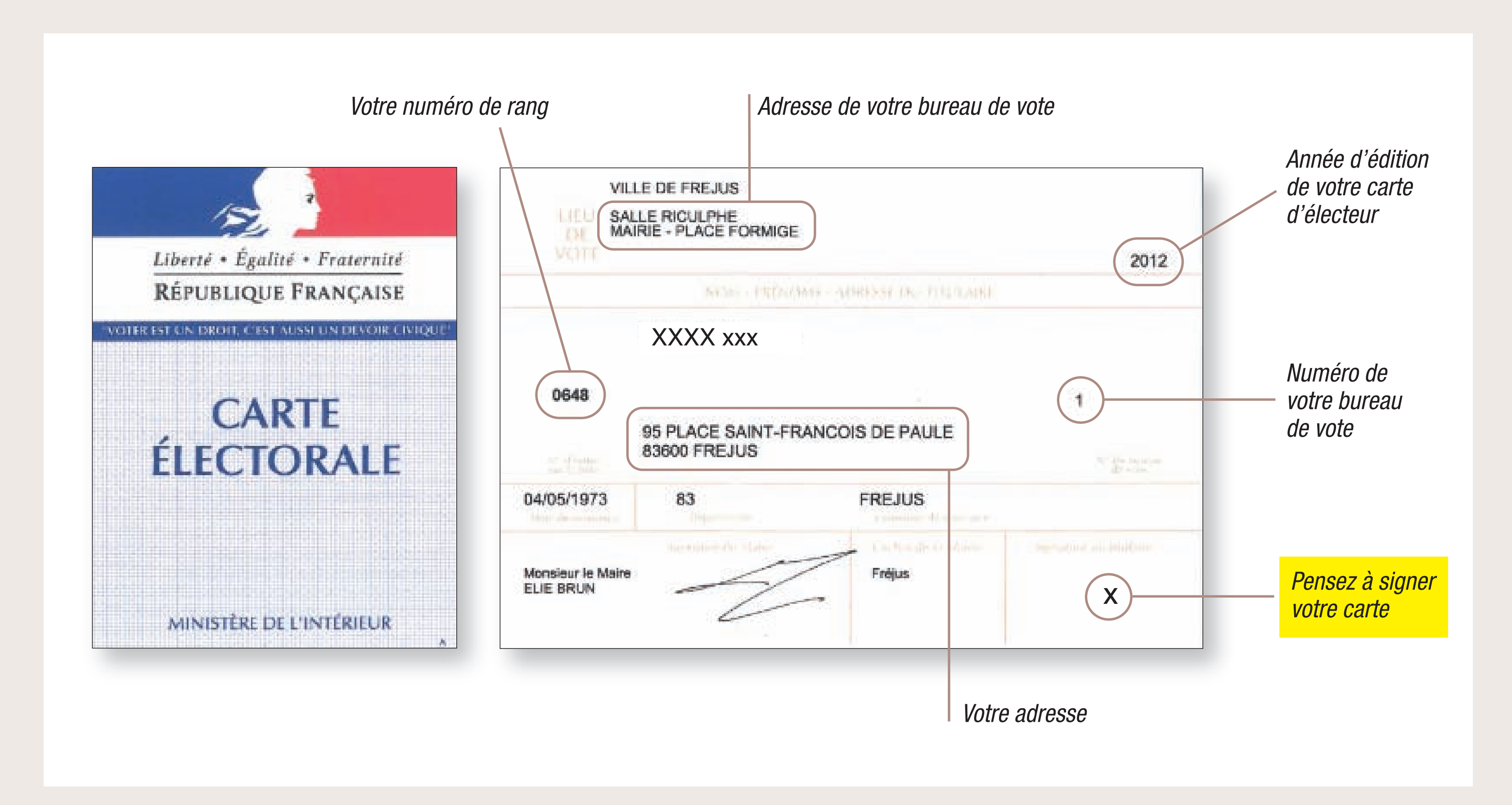
Voter est un droit et un devoir. Afin de faciliter votre participation aux scrutins à venir, voici les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Comment est la nouvelle carte d'électeur ?

La nouvelle carte d'électeur est identique à la précédente, à savoir tricolore. Afin de la distinguer néanmoins de votre ancienne carte, vous trouverez à l'intérieur en haut à droite, mentionnée l'année "2012".



Les 10 et 17 juin, les électeurs de la 5e circonscription du Var regroupant les habitants de Fréjus, Saint-Raphaël, Les Adrets, Bagnols-en-Forêt, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Le Muy, désigneront leur député pour les 6 années à venir.



Quelles pièces dois-je présenter le jour de l'élection ?

Le jour des scrutins, vous devrez présenter à l'entrée du bureau de vote votre carte d'électeur, mais aussi surtout un justificatif d'identité. Seuls sont admis pour prouver votre identité les documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le Préfet
- Carte du Combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photographie
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photographie d'identité et authentifiée par un cachet de la commune.

A l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Est-ce que je peux voter sans ma carte d'électeur ?

Oui, il est possible de voter sans carte d'électeur. Il faut néanmoins être inscrit sur les listes électorales de la commune, et se rendre dans le bureau de vote correspondant à votre inscription.

A noter que la carte d'électeur est toutefois un document précieux pour permettre aux personnes tenant le bureau de vote de vous retrouver dans les listes d'émargement au moment d'apposer votre signature. Votre carte indique en effet ce que l'on appelle votre "numéro de rang". Aussi, il est recommandé de faire son possible pour la présenter.

Les cartes d'électeurs ont été adressées dans la 2e quinzaine de mars. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez le Service Élections à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes.
Tél. : 04 94 17 66 22 (ou 67 20 / ou 67 31/ ou 67 32) de 8h30 à 17h.

À la Tour de Mare, l'annexe de la Mairie accueille les électeurs inscrits dans les bureaux n°12 et n° 13, anciennement hébergés par l'école René Char.

Comment voter si je ne suis pas là le jour du scrutin ?

Si vous êtes absent de la commune le (ou les) jour(s) du (des) scrutin(s) (formation, vacances ou lieu de résidence différent de celui de votre inscription sur la liste électorale), ou même si vous êtes sur place mais que vous êtes empêché en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou informe, vous pouvez voter par procuration, c'est-à-dire donner procuration à une personne de votre entourage pour voter à votre place.

Dans ce cadre, vous le désignez comme votre mandataire et vous devenez vous-même son mandant, sous réserve des conditions suivantes :

- le mandataire doit impérativement être inscrit sur la liste électorale de la même commune que vous, mais pas obligatoirement voter dans le même bureau que vous.
- un mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration à la fois.

Les procurations peuvent être établies toute l'année auprès de :

- Tribunal d'Instance
Rue Jean Jaurès – Tél. : 04 94 44 54 10
- Commissariat de Police
Rue de Triberg – Tél. 04 94 51 90 00
- Ambassade ou Consulat pour les électeurs résidant à l'étranger.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité, ainsi que des nom, prénom, adresse et date de naissance de votre mandataire pour y remplir le formulaire comprenant différents volets dont celui d'une attestation sur l'honneur relative à votre empêchement. Un récépissé vous sera remis. En revanche, aucun récépissé ne sera adressé à votre mandataire qu'il vous appartient d'informer.



A noter, les personnes ne pouvant se déplacer pour des raisons médicales, peuvent adresser leur demande de procuration, assortie d'un certificat médical, au Commissariat de Police, qui mandatera un Officier de Police Judiciaire (OPJ) à leur domicile.

Les nouveaux bureaux de vote

Fréjus compte désormais 39 bureaux de vote, répartis comme suit :

- **N° 1 :** Mairie, Salle Riculphe
Hôtel de Ville Place Formigé
- **N° 2 :** École Turcan
109, rue du Dr. Turcan
- **N° 3 :** École Turcan
109, rue du Dr. Turcan
- **N° 4 :** École Turcan
109, rue du Dr. Turcan
- **N° 5 :** École Turcan
109, rue du Dr. Turcan
- **N° 6 :** École élémentaire Les Chênes
Avenue du XVe Corps
- **N° 7 :** École élémentaire Les Chênes
Avenue du XVe Corps
- **N° 8 :** École élémentaire Les Chênes
Avenue du XVe Corps
- **N° 9 :** École élémentaire Les Chênes
Avenue du XVe Corps
- **N° 10 :** Groupe scolaire Aurélien
Avenue du Général Riéra
- **N° 11 :** Groupe scolaire Aurélien
Avenue du Général Riéra
- **N° 12 :** Mairie annexe de la Tour de Mare
Allée du Serpolet
- **N° 13 :** Mairie annexe de la Tour de Mare
Allée du Serpolet
- **N° 14 :** Salle de sports Galliéni
Avenue Henri Giraud
- **N° 15 :** Salle de sports Galliéni
Avenue Henri Giraud
- **N° 16 :** Salle de sports Galliéni
Avenue Henri Giraud
- **N° 17 :** Salle de sports Galliéni
Avenue Henri Giraud
- **N° 18 :** École élémentaire Aubanel
Rue T. Aubanel
- **N° 19 :** École élémentaire Aubanel
Rue T. Aubanel
- **N° 20 :** École élémentaire Aubanel
Rue T. Aubanel
- **N° 21 :** École élémentaire Aubanel
Rue T. Aubanel
- **N° 22 :** Salle polyvalente Hyppolite Fabre
Rue Hyppolite Fabre
- **N° 23 :** Salle polyvalente Hyppolite Fabre
Rue Hyppolite Fabre
- **N° 24 :** Salle polyvalente Hyppolite Fabre
Rue Hyppolite Fabre
- **N° 25 :** Capitainerie de Port-Fréjus
Passage de Caryatides
- **N° 26 :** Salle du Sextant
1413, avenue de Provence
- **N° 27 :** Salle du Sextant
1413, avenue de Provence
- **N° 28 :** École élémentaire des Eucalyptus
Avenue de Villeneuve
- **N° 29 :** École élémentaire des Eucalyptus
Avenue de Villeneuve
- **N° 30 :** École maternelle de Villeneuve
Rue de l'Argentière
- **N° 31 :** École maternelle de Villeneuve
Rue de l'Argentière
- **N° 32 :** École maternelle de Caïs
Rue des Combattants d'Afrique du Nord
- **N° 33 :** École maternelle de Caïs
Rue des Combattants d'Afrique du Nord
- **N° 34 :** École maternelle de Caïs
Rue des Combattants d'Afrique du Nord
- **N° 35 :** Salle polyvalente Charles Denis
Saint-Aygulf
- **N° 36 :** Salle polyvalente Charles Denis
Saint-Aygulf
- **N° 37 :** Salle polyvalente Charles Denis
Saint-Aygulf
- **N° 38 :** Salle polyvalente Charles Denis
Saint-Aygulf
- **N° 39 :** École maternelle Jean Monnet
Saint-Jean-de-Cannes

Retrouvez votre bureau de vote

La liste des rues de tous les quartiers présentées ci-après vous permet de retrouver le bureau de vote dans lequel vous votez. Pour ce faire, rendez-vous à l'adresse de votre domicile et notez le numéro du bureau correspondant, dont vous trouverez l'adresse en page 11.

A noter que l'adresse de votre domicile est bien évidemment celle que vous avez déclarée auprès du Service des Affaires Générales lors de votre inscription sur les listes électorales. En effet, si vous avez déménagé dans notre commune entre-temps sans avoir signalé votre changement d'adresse, votre nouvelle adresse ne peut pas avoir été prise en compte. Vous devez donc tenir compte de votre précédente adresse pour trouver votre bureau de vote.

Certaines artères de notre ville correspondent à plusieurs bureaux. Elles sont en ce cas découpées soit par côtés, pair et impair, soit par numéros sur ces mêmes côtés.



1ère Division-Française-Libre (rue) .N° 4
8 mai 1945 (avenue)
côté impair et côté pair du 2 au 434 .N° 31
8 mai 1945 (avenue)
côté pair à partir du 500 .N° 28
XVe Corps (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 354 .N° 3
XVe Corps (avenue)
côtés pair et impair à partir du 355 .N° 8



Pour la première année, les résidents de Port-Fréjus inscrits au bureau de vote n° 25 voteront à la Capitainerie du port.

A

Abbé-Toti (allée) .N° 1
Abreuvoir (impasse) .N° 15
Actium (place) .N° 25
Adrech (rue) .N° 39
Adrets (rue) .N° 36
Agachon (avenue)
côté impair du 1 au 1199
et côté pair du 2 au 1198 .N° 6
Agachon (avenue)
côté pair à partir du 1200 .N° 8
Agay (rue) .N° 4
Aglanies (impasse) .N° 16
Agnelets (rue) .N° 15
Agricola (place) .N° 2
Agrippa (quai) .N° 25
Aicard, J. (rue) .N° 24
Aigues-Marines (allée) .N° 12
Aiguieres (impasse) .N° 15
Albizzia (allée) .N° 11
Alger (boulevard) – *du 1 au 682* .N° 25
Alger (boulevard) – *du 683 au 2000* .N° 23
Alouettes (allée) .N° 34
Alsace (rue) .N° 36
Ancienne-route-d'Italie (impasse) .N° 17
Amandiers (allée) .N° 21
Ambon (rue) .N° 18
Amethyste (rue) .N° 14
Amethyste (impasse) .N° 14
Ange, Deis (rue) .N° 25
Antelmi (rue) .N° 1
Antelmi (traverse) .N° 1
Anthemis (rue) .N° 29
Antoine (quai) .N° 25
Antony (avenue) .N° 38
Aqueducs (avenue) .N° 2
Aqueduc-Romain (avenue) .N° 13
Aragonite (rue) .N° 14
Aragonite (impasse) .N° 14
Araucaria (allée) .N° 11
Arbousiers (avenue) *(St-Aygulf)* .N° 38
Arbousiers (avenue)
(St-Jean de Cannes) .N° 39
Arbousso, Deis (allée) .N° 34
Arcades (allée) .N° 11
Arche (avenue) .N° 13
Arène, P. (rue) .N° 23
Argens (avenue) .N° 28
Argentière (rue)
côté impair du 1 au 41
et côtés pair et impair à partir du 42 .N° 31
Argentière (rue)
côté pair du 2 au 42 .N° 30
Ariane (allée) .N° 15
Arnaveu, Deis (allée) .N° 11
Artuby (rue) .N° 38
Asphodèles (allée) .N° 21
Aubanel (rue) .N° 18
Aubenas (rue) – *côté pair* .N° 1
Aubenas (rue) – *côté impair* .N° 2
Augier, Dr. (rue) – *côté impair* .N° 4
Augier, Dr. (rue) – *côté pair* .N° 3
Aulezy (impasse) .N° 2
Aumarinier (avenue) .N° 39
Aurélia (via) – côtés pair et impair
du 1 au 809 .N° 16
Aurélia (via) – *côtés pair et impair*
à partir du 810 .N° 17
Aurélia (impasse) .N° 17
Auriasque (rue) .N° 30
Aurore (allée) .N° 17
Auvergne (impasse) .N° 15
Avelan (rue) .N° 5
Azur (allée) .N° 12

B

Bac (quartier) .N°35
Baccarat (rue) – *côté impair* .N° 28
Baccarat (rue) – *côté pair* .N° 24
Bacchi, J. (rue) .N° 3
Bagnols (route) .N° 34
Baisses (quartier) .N° 11
Balzac, H. de (boulevard)
côtés pair et impair
du 1 au 108 et à partir du 456 .N° 37
Balzac, H. de (boulevard)
côtés pair et impair du 167 au 430 .N° 36
Balzac, H. de (impasse) .N° 37
Baous (rue) .N° 39
Baous (square) .N° 39
Barale, G. (square) .N° 2
Barbacane (impasse) .N° 15
Bargeme (impasse) .N° 38
Baronne (avenue) .N° 35
Baronne (impasse) .N° 35
Bartavelles (allée) .N° 34
Basilic (allée) .N° 16
Bastide (rue) .N° 33
Batteries (rue) .N° 24
Baudelaire, C. (impasse) .N° 37
Beal (impasse) .N° 29
Beaume (chemin) .N° 33
Beaume (quartier) .N° 33
Beausset (rue) .N° 1
Beethoven, L. Van (boulevard) .N° 35
Bel Air (rue) .N° 2
Belladone (rue) .N° 29
Bellay (impasse) .N° 35
Bellevue (quartier) .N° 10
Bellevue (allée) .N° 10
Belvédère (allée) .N° 17
Belvédère (avenue) .N° 38
Belvédère (rond-point) .N° 38
Bengalis (allée) .N° 34
Berger (impasse) .N° 15
Bergeronnettes (allée) *(Gallieni)* .N° 17
Bergeronnettes (allée) (Caïs) .N° 34
Berlioz, H. (boulevard) .N° 38
Berlioz, H. (impasse) .N° 37
Bernhardt, S. (avenue) .N° 38
Bernhardt, S. (impasse) .N° 38
Bertagna, P. (rue) .N° 2
Besse, G. (rue) .N° 33
Bessonnière (allée) .N° 15
Biche (avenue) .N° 16
Bidoure, M. (rue) .N° 2
Bizet, G. (avenue) .N° 37
Blanche (rue) .N°2
Blazy, Ctaine (rue)
côtés pair et impair du 1 au 241 .N° 29
Blazy, Ctaine (rue)
côtés pair et impair du 242 au 642 .N° 30
Blazy, Ctaine (rue)
côtés pair et impair à partir du 643 .N° 31
Blériot, L. (rue) .N° 28
Bleuets (avenue) .N° 28
Bleuets (impasse) .N° 28
Boeuf, L. (avenue) .N° 37
Bonfin (chemin) .N° 34
Bonfin (quartier) .N° 34
Bosco, H. (rue) .N° 18
Bosquets (avenue) .N° 17
Boticelli (rue) .N° 9
Boucher, H. (rue) .N° 24
Bougainvilliers (allée) .N° 17
Bouin, J. (impasse) .N° 35
Bouin, J. (rue) .N°35
Bouin, J. (square) .N°35
Bouisset (quartier) .N° 31
Bourgine (avenue) .N° 38
Bourguet (place) .N° 1
Bourguet (rue) .N° 1
Bozon (route) .N° 11
Bravet (quartier) .N° 32
Bravet (rue) .N° 33
Bret, G. (rue)
côté impair du 1 au 11 .N° 1
Bret, G. (rue)
côté pair du 2 au 248 .N° 3
Bret, G. (rue)
côté impair du 13 au 399
et côté pair du 250 au 400 .N° 2
Bret, G. (rue)
côté impair à partir du 401 .N° 8
Bret, G. (rue)
côté pair à partir du 402 .N° 7
Bret, P. (rue) .N° 24
Breteche (allée) .N° 15
Breton, J. (avenue) .N° 38
Briand, A. (avenue)
côté impair du 1 au 247 .N° 1
Briand, A. (avenue)
côté pair et côté impair
à partir du 277 .N° 5
Brosset, Gal (rue) .N° 3
Brun, G. (impasse) .N° 37
Brusc, Deis (avenue) .N° 11
Bruscassiero, Dei (allée) .N° 34
Bruyères (allée) .N° 12

C

Cabiscaou, Dou (rue) .N° 25
Cadeniero (impasse) .N° 16
Caïs (quartier) .N° 33
Calanques (allée) .N° 37
Callas (impasse) .N° 38
Callas (rond-point) .N° 38
Callies, Gal (avenue)
côté impair du 1 au 553
et côté pair du 2 au 282
et du 286 au 552 .N° 10
Callies, Gal (avenue) – *le 284* .N° 9
Callies, Gal (avenue)
côté impair à partir du 555 .N° 12
Callies, Gal (avenue)
côté pair à partir du 726 .N° 14
Camélias (avenue) .N° 17
Camelin (rue)
côtés pair et impair du 1 au 126 .N° 1
Camelin (rue)
côtés pair et impair à partir du 149 .N° 2
Campanettes (rue) .N° 28
Campanie (impasse) .N° 17
Campanules (impasse) .N° 15
Campas (impasse) .N° 15
Camus, A. (impasse) .N° 25
Camus, A. (rue) .N° 14
Canaris (allée) .N° 34
Candolle (rue) .N° 1
Caneu, Deis (allée) .N° 11

Cannes (route)
côtés pair et impair du 1 au 1095 ... N° 13
Cannes (route)
côté pair du 1096 au 1848 ... N° 16
Cannes (route)
côté impair à partir du 1097
et côté pair à partir du 1850 ... N° 17
Capitou (quartier) ... N° 34
Capitou-de-l'Estérel (avenue) ... N° 34
Capou (quartier) ... N° 31
Capricorne (allée) ... N° 21
Capucines (avenue) ... N° 28
Caravello, Dei (quai) ... N° 25
Carenage, Dou (quai) ... N° 25
Caroubier (allée) ... N° 11
Carpeaux (boulevard) ... N° 36
Carrara, J. (rue)
côtés pair et impair du 1 au 307 ... N° 29
Carrara, J. (rue)
côtés pair et impair à partir du 308 ... N° 28

Charcot, J-B. (impasse) ... N° 23
Chardin (avenue) ... N° 35
Chardonnerets (impasse) ... N° 17
Charpentier, G. (avenue) ... N° 35
Charpentier, G. (impasse) ... N° 35
Chastel, R. (avenue) ... N° 38
Château-de-Gallieni (avenue) ... N° 18
Châteaux-de-Villepey (allée) ... N° 35
Chateaubriand (avenue) ... N° 35
Chateaubriand (impasse) ... N° 35
Chatrian, E. (avenue) ... N° 36
Chênes-Verts (avenue) ... N° 38
Chenier, A. (impasse) ... N° 3
Chenier, A. (rue) ... N° 3
Chèvrefeuilles (avenue) ... N° 38
Chevreuil (impasse) ... N° 16
Chintreuil (avenue) ... N° 38
Chintreuil (impasse) ... N° 38
Chopin, F. (avenue) ... N° 16
Chopin, F. (impasse) ... N° 16

(rue) – *côté pair le 2448* ... N° 32
Commerce (rue) ... N° 26
Compassis (quartier) ... N° 34
Compassis (chemin) ... N° 34
Consuls (place) ... N° 1
Cormorans (allée) ... N° 34
Corniche-d'Azur, (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 1031 ... N° 36
Corniche-d'Azur (avenue)
côtés pair et impair du 1032 au 1471 ... N° 37
Corniche-d'Azur (avenue)
côtés pair et impair à partir du 1472 ... N° 38
Corniche-Bleue (avenue) ... N° 38
Corniche-d'Or (avenue) ... N° 38
Corniches-Liguriennes (rue) ... N° 8
Corot (boulevard) ... N° 36
Corot (impasse) ... N° 36
Couchant (allée) ... N° 38
Coucous (allée) ... N° 34
Coullet, M. (avenue) ... N° 36

Desaugiers (rue) ... N° 1
Diamants (allée) ... N° 12
Diesel, R. (rue) ... N° 33
District (place) ... N° 1
Donizetti (allée) ... N° 38
Donjon (allée) ... N° 15
Donnadieu, Dr. (rue) ... N° 4
Donnadieu, Dr. (rue)
côté pair du 2 au 228 ... N° 18
Donnadieu, Dr. (rue)
côté impair à partir du 330
et côté pair à partir du 674 ... N° 19
Donnadieu, Dr. (impasse) ... N° 19
Draio (impasse) ... N° 39
Dufy, R. (allée) ... N° 17
Duguay-Trouin (impasse) ... N° 23
Duran, C. (place) ... N° 36
Duvivier, A. (rue) ... N° 8

Tous les résidents de Saint-Aygulf sont inscrits dans les bureaux n° 35, n° 36, n° 37 et n° 38 installés dans la salle polyvalente Charles Denis.

E

Echauguette (impasse) ... N° 15
Ecureils (allée) ... N° 17
Edison, T. (impasse) ... N° 33
Einaudi, A. (rue) ... N° 5
Einstein, A. (rue) ... N° 33
Eluard, P. (impasse) ... N° 23
Emeraudes (avenue) ... N° 12
Escabois (rue) ... N° 2
Esclamandes (chemin) ... N° 36
Esclamandes (quartier) ... N° 36
Esclapes (quartier) ... N° 33
Espadoun, Dei (place) ... N° 25
Espeoutier (quartier) ... N° 39
Espeoutier (avenue) ... N° 39
Estérel (rue) *(La Gabelle)* ... N° 18
Estérel (rue) *(Centre)* ... N° 5
Esterellite (place) ... N° 14
Etangs (chemin) ... N° 35
Eucalyptus (avenue) *(Villeneuve)* ... N° 28
Eucalyptus (avenue)
(St-Jean-de-Cannes) ... N° 39
Europe (avenue) ... N° 8

Carrel, A. (avenue) ... N° 38
Caruso (impasse) ... N° 9
Caryatides (passage) ... N° 25
Castel-de-Saint-Lambert (impasse) N° 14
Castellane (place) ... N° 2
Castelli (place) ... N° 1
Castelli (rue) ... N° 1
Castelli (traverse) ... N° 1
Casteu (chemin) ... N° 14
Castillon, L. (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 620 ... N° 36
Castillon, L. (avenue)
côtés pair et impair à partir du 657 ... N° 37
Castillon, L. (impasse) ... N° 37
Catulle (allée) ... N° 11
Cèdre (allée) ... N° 11
Ceps (allée) ... N° 17
Cerisiers (allée) ... N° 32
Cévennes (impasse) ... N° 15
Cézanne, P. (allée) ... N° 17
Chabrier (avenue) ... N°16
Chagall, M. (allée) ... N° 17
Chaix, P. (rue) ... N° 2
Chamecisso, Dou (rue) ... N° 24
Chanteclerc (allée) ... N° 17
Chapelle (impasse) ... N° 16
Chabronnières (impasse) ... N° 15

Christiane (allée) ... N° 38
Ciamin, Dr. (rue) ... N° 1
Cicéron (allée) ... N° 13
Cigale-d'Or (allée) ... N° 33
Cigales (allée) ... N° 17
Cigales (impasse) ... N° 5
Cigaloun, Lou (impasse) ... N° 37
Cistes (allée) ... N° 12
Citroën, A. (rue) ... N° 33
Citronniers (rue) ... N° 32
Civadeu (place) ... N° 25
Claustra-Maris (impasse) ... N° 5
Claviers (chemin) ... N° 33
Claviers (rue) ... N° 38
Clématites (rue) ... N° 29
Cléopâtre (quai) ... N° 25
Colibri (allée) ... N° 32
Coliou (place) ... N° 34
Colisée (avenue) ... N° 13
Collet (impasse) ... N° 39
Collines (avenue) ... N° 34
Colombes (allée) ... N° 34
Colombier (quartier) ... N° 32
Combattants-d'Afrique-du-Nord
(rue) – *côté impair et côté pair*
du 2 au 2446 et à partir du 2450 ... N° 33
Combattants-d'Afrique-du-Nord

Counillier (chemin) ... N° 10
Coupole (allée) ... N° 16
Couquihage, Dei (place) ... N° 25
Couradours (quartier) ... N° 31
Courbet (avenue) ... N° 38
Courbet (impasse) ... N° 38
Couroucous (allée) ... N° 34
Couvent (place) ... N° 1
Couzinet, R. (avenue) ... N° 12
Craponne (rue) ... N° 2
Croisette (avenue) ... N° 39
Curie, P. (rue) ... N° 22
Cyprès (allée) ... N° 10
Cyrnos (boulevard) ... N° 36

D

Daudet, A. (rue) ... N° 19
Daudet, L. (avenue) ... N° 37
Debussy, C. (avenue) ... N° 35
Decuers, S. (boulevard) ... N°29
Decuers, S. (impasse) ... N° 29
Degas, E. (allée) ... N° 17
Delibes, L. (avenue) ... N° 16
Demoiselles (allée) ... N° 14

F

Fabre, H. (impasse) ... N° 23
Fabre, H. (rue)
côté impair et côté pair du 2
au 470 et du 524 au 688 ... N° 23
Fabre, H. (rue)
côté pair à partir du 774 ... N° 25
Faon (impasse) ... N° 16
Farigoulette (allée) ... N° 16
Fauvettes (allée) *(Gallieni)* ... N° 17
Fauvettes (allée) *(Caïs)* ... N° 34
Favouio, Dei (place) ... N° 25
Felibrige (impasse) ... N° 19
Felibrige (rue) ... N° 19
Fenouils (allée) ... N° 21
Ferigoulo, Deis (allée) ... N° 11
Festival (avenue) ... N° 39
Février, Paul-Albert (place) ... N° 1
Figueirado (avenue) ... N° 16
Flamants (allée) ... N° 34
Flaubert, G. (avenue) ... N° 37
Flaubert, G. (impasse) ... N° 37
Fleurs (allée) ... N° 37
Fleury (rue) ... N° 1



Nouveau site dédié aux scrutins, la salle de sports Gallieni compte quatre bureaux de vote, les n°14, 15, 16 et 17.

Florence (allée)	N° 9
Florentine (allée)	N° 16
Fluorite (rue)	N° 14
Foch (impasse)	N° 35
Folle-Brise (impasse)	N° 38
Forces-Françaises-Libres (rue)	N° 25
Formigé (place)	N° 1
Fort, P. (impasse)	N° 23
Fort-de-Brégançon (rue)	N° 15
Forum-Romain (avenue)	N° 13
Foudre (rue)	N° 25
Four (rue)	N° 1
Four-à-Chaux (avenue)	N° 38
Fragonard (avenue)	N° 38
Fragons (allée)	N° 21
Franc-Comtoise (impasse)	N° 15
France, A. (rue)	N° 37
France, A. (impasse)	N° 37
Fréjus (port)	N° 25
Fresnes (allée)	N° 21
Fresnay, P. (impasse)	N° 16
Fruhinsoltz (avenue)	N° 36

G

Gabian, Lou (avenue)	N° 32
Gabin, J. (impasse)	N° 16
Galiote (rue)	N° 36
Galiote (place	N° 36
Galioun, Dou (place)	N° 25
Galissardière (avenue)	N° 5
Galissardière (impasse)	N° 5
Gallieni, Mal (rue)	
côtés pair et impair du 1 au 215	N° 22
Gallieni, Mal (rue)	
côtés pair et impair à partir du 216	N° 18
Gallieni (avenue)	N° 38
Gallieni (impasse)	N° 14
Gallus (rue)	N° 2
Gallus (traverse)	N° 2
Galoubets (place)	N° 25
Galvaing, A. (avenue)	N° 38
Gargalon (quartier)	N° 17
Gargalon (route)	
côté impair du 1 au 1783 et côté pair	N° 17
Gargalon (route)	
côté impair à partir du 1785	N° 11
Garnier, N. (rue)	N° 23
Garnier-Pages (rue)	N° 36
Garon (impasse)	N° 20
Garros, R. (rue)	
côtés pair et impair du 1 au 130	N° 26
Garros, R. (rue)	
côtés pair et impair à partir du 190	N° 22
Garros, R. (square)	N° 24
Gaudine (quartier)	N° 31
Gaulle, Gal de (rue)	N° 2
Gautier, T. (avenue)	N° 38
Geai-Bleu (impasse)	N° 16
Gelinottes (allée)	N° 34
Gendarme-Veilex (rue)	N° 27
Gendarmerie-Nationale (rond-point)	N° 26
Genets (allée)	N° 21
Genevriers (allée)	N° 11
Geraniums (allée)	N° 10
Ginesto, Deis (allée)	N° 11
Giono, J. (rue)	
côtés pair et impair du 1 au 407	N° 19
Giono, J. (rue)	
côtés pair et impair à partir du 408	N° 20
Girardin (rue) – *côté impair*	N° 2
Girardin (rue) – *côté pair*	N° 1
Giraud, H. (avenue)	
côtés pair et impair du 1 au 1259	N° 14
Giraud, H. (avenue)	
côtés pair et impair du 1260 au 2426	N° 15
Giraud, H. (avenue)	
côtés pair et impair à partir du 2427	N° 21
Girolles (impasse)	N° 17
Glacière (rue)	N° 1
Glacière (place)	N° 1
Glaieuls (allée)	N° 12
Glycines (allée)	N° 21
Goélands (allée)	N° 34
Golf (avenue)	N° 17
Golf (impasse)	N° 17
Gonfaron (quartier)	N° 34
Gorfous (allée)	N° 34
Gounod, C. (avenue)	N° 38
Gounod, C. (impasse)	N° 38
Gouras (allée)	N° 34
Graecinus (rue) – côté impair	N° 1
Graecinus (rue) – côté pair	N° 2
Grand-Boucharel (avenue)	N° 38
Grand-Esca (rue)	N° 25
Grand-Esca (passage)	N° 25
Grand-Mas (allée)	N° 15
Grisolle (rue)	N° 1
Guérande (impasse)	N° 15
Guillaumet, H. (rue)	N° 12
Guynemer, G. (rue)	N° 28

H

Haendel, G. (avenue)	N° 16
Hameau, (impasse)	N° 33
Hameau-de-Caïs (avenue)	N° 33
Hameau-de-Valescure (rue)	N° 21
Hameau-du-Collège (allée)	N° 21
Hameau-Tranquille (boulevard)	N° 16
Hamon (boulevard)	N° 36
Hellet, J. (rue)	N° 24
Herbes (allée)	N° 21
Hermès (passage)	N° 25
Hérons (allée)	N° 34
Hibiscus (impasse)	N° 14
Hilz, M. (rue)	N° 24
Hirondelles (avenue)	N° 17
Hirondelles (chemin)	N° 19
Horace (avenue)	N° 11
Hortensias (allée)	N° 17
Horts (rue)	N° 5
Horts (impasse)	N° 5
Hugo, V. (avenue)	N° 22
Hugues, C. (avenue)	N° 36
Huguetto, S. (rue)	N° 22

I

Ile-de-France (rue)	N° 15
Iles (avenue)	N° 39
Imer (avenue)	N° 37
Iris-de-l'Escaillon (allée)	N° 39
Istrie (rue)	N° 17
Italie (ancienne route)	N° 17

J

Jade (allée)	N° 12
Jais (allée)	N° 12
Jardins (rue)	N°29
Jardins-d'Azur (allée)	N° 10
Jas (avenue)	N° 16
Jasmins (allée)	N° 17
Jaurès, J. (rue)	N° 1
Jean XXII (rue)	N° 1
Jésuites (place)	N° 2
Joly, E. (rue) – *côté impair*	N° 24
Joly, E. (rue) – *côté pair*	N° 28
Jonquilles (rue)	N° 17
Jourdan (rue)	N° 2
Jourdan (traverse)	N° 2
Juin, Mal (rond-point)	N° 24
Juvenal (allée)	N° 11

K

Kangourou (impasse)	N° 14
Kennedy, J-F. (avenue)	N° 6

L

Lac (avenue)	N° 17
Lac-de-l'Ecureuil (rue)	N° 39
Lacaille (rue)	
côté impair et côté pair à partir du 96	N° 25
Lacaille (rue) – *côté pair du 2 au 94*	N° 23
Lacepede (rue)	N° 1
Lachenaud, J. (avenue)	N° 34
Lalo, E. (avenue)	N° 16
Lamartine (avenue)	N° 35
Langousto, Dei (place)	N° 25
Lantanas (rue)	N° 29
Lanterne (chemin)	N° 29
Lattre-de-Tassigny, Mal de (avenue)	
côté impair du 1 au 873	
et côté pair du 2 au 758	N° 4
Lattre-de-Tassigny, Mal de (avenue)	
côté pair à partir du 850	
et côté impair à partir du 959	N° 18
Laugier, P. (avenue)	N° 38
Laurie, Deis (allée)	N° 11
Lauriers (allée)	N° 16
Lavandes (impasse)	N° 11
Lavadins (rue)	N° 16
Lazes, A. (rue) – côté impair	N° 23
Lazes, A. (rue) – côté pair	N° 25
Leclerc, Mal (avenue)	N° 25

Lentiscle, Deis (allée) . . . N° 11
Léotard, A. (avenue)
côté impair du 1 au 605
et côté pair du 2 au 850 . . . N° 8
Léotard, A. (avenue)
côté impair à partir du 701
et côté pair du 852 au 1096
et à partir du 1702 . . . N° 21
Léotard, A. (avenue)
côté pair du 1098 au 1700 . . . N° 20
Levant (allée) . . . N° 38
Libération (boulevard) . . . N° 22
Liberté (place) . . . N° 1
Lices (rue) . . . N° 14
Lierres (allée) . . . N° 10
Ligures (allée) . . . N° 18
Lilas (impasse) . . . N° 36
Limousin (impasse) . . . N° 15
Littoral (rue) . . . N° 25
Louis, R. (rue)
côtés pair et impair du 1 au 555 . . . N° 24
Louis, R. (rue)
côtés pair et impair à partir du 556 . . . N° 25
Louve (chemin) . . . N° 17
Lucanie (impasse) . . . N° 17
Lupins (allée) . . . N° 10
Lys (allée) . . . N° 21

M

Magali (allée) . . . N° 36
Magdeleine (rue) . . . N° 4
Magendie, Gal (avenue) . . . N° 25
Maiet, Dou (place) . . . N° 25
Malbousquet (quartier) . . . N° 33
Malbousquet (rue) . . . N° 33
Malherbe (avenue) . . . N° 35
Malherbe (impasse) . . . N° 35
Malpasset (route - RD 37)
côtés pair et impair du 1 au 2879 . . . N° 11
Malpasset (route - RD 37)
côtés pair et impair à partir de 2880 . . . N° 17
Mapley (rue) . . . N° 18
Manet (avenue) . . . N° 35
Mangin (place) . . . N° 1
Mangin, Gal (rue) . . . N° 3
Marguerites (impasse) . . . N° 11
Marjolaines (impasse) . . . N° 15
Marsaou (rue) . . . N° 39
Marsaou (avenue) . . . N° 39
Marsouins (rue) . . . N° 3
Martin, F. (avenue) . . . N° 38
Martin, F. (impasse) . . . N° 38
Martin-du-Gard, R. (avenue) . . . N° 36
Martin-du-Gard, R. (impasse) . . . N° 36
Martinets (allée) . . . N° 34
Mas (impasse) . . . N° 28
Mas (rue) . . . N° 28
Mas-de-l'Etang (rue) . . . N° 35
Massenet (avenue) . . . N° 35
Massenet (impasse) . . . N° 35
Mast, Dei Trest (place) . . . N° 25
Maupassant, G. (avenue) . . . N° 37
Maupassant, G. (passage) . . . N° 37
Maurin-des-Maures (rue) . . . N° 19
Méditerranée (rue) . . . N° 25
Mer (boulevard)
côtés pair et impair du 2 au 300 . . . N° 28
Mer (boulevard)
côtés pair et impair à partir du 320 . . . N° 24
Merlon (impasse) . . . N° 15
Mermoz, J. (rue) . . . N° 22
Mésanges (rue) . . . N° 17
Messugo, Deis (allée) . . . N° 11
Messugues (rue) . . . N° 16
Michel-Ange (avenue) . . . N° 16
Michelet, J. (avenue) . . . N° 35
Micocouliers (rue) . . . N° 23
Micocouliers (passage) . . . N° 23
Midi (allée) . . . N° 38
Millet, J-F. (avenue) . . . N° 37
Mimosas (impasse) . . . N° 15
Mimosas (avenue) . . . N° 39
Mimosas (allée) . . . N° 19
Mimosas-de-l'Escaillon (allée) . . . N° 39
Mireur, F. (rue) . . . N° 3
Mistral, F. (rue) . . . N° 24
Moineaux (allée) . . . N° 34
Mont-Aventin (avenue) . . . N° 13
Mont-Caelius (avenue) . . . N° 13
Mont-Capitolin (avenue) . . . N° 13
Mont-Esquilin (avenue) . . . N° 13
Mont-Faron (rue) . . . N° 15
Mont-Oppius (avenue) . . . N° 13
Mont-Palatin (avenue) . . . N° 13
Mont-Quirinal (avenue) . . . N° 13
Mont-Vinaigre (allée) . . . N° 9
Montagne (rue) . . . N° 14
Montagne (impasse) . . . N° 14
Montgolfier (rue) – *côté impair* . . . N° 1
Montgolfier (rue) – *côté pair* . . . N° 2
Montourey (quartier) . . . N° 32
Montourey (rue) . . . N° 32
Motte (impasse) . . . N° 38
Mouettes (place) . . . N° 34
Moulins (rue)
côté impair du 1 au 63 . . . N° 5
Moulins (rue)
côté pair et côté impair à partir du 64 . . . N° 29
Moyenne Corniche (avenue) . . . N° 38
Mozart (impasse) . . . N° 38
Muriers (place) . . . N° 29
Muscadière (avenue) . . . N° 16
Muscadière (lotissement) . . . N° 16
Muscadière (residence) . . . N° 16
Musée-des-Troupes-de-Marine
(avenue) . . . N° 34
Musset, A. (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 721 . . . N° 36
Musset, A. de (avenue)
côtés pair et impair à partir du 722 . . . N° 37
Muy (boulevard) . . . N° 36
Myrtes (rue) . . . N° 16
Myrtes-de-l'Escaillon (allée) . . . N° 39

N

Nans (impasse) . . . N° 15
Nefliers (allée) . . . N° 32
Nerto, Deis (allée) . . . N° 11
Niespie, Deis (allée) . . . N° 11
Nicolai, F. (avenue) . . . N° 17
Nieto, P. (avenue) . . . N° 11
Nouveau, G. (rue) . . . N° 24

O

Octave (quai) . . . N° 25
Oiseaux (allée) . . . N° 38
Oliviers (rue) . . . N° 32
Orangers (rue) . . . N° 32
Orée-du-Parc (avenue) . . . N° 11
Ormeaux (allée) . . . N° 12
Ouffin, Dei (place) . . . N° 25
Oulivie, Deis (allée) . . . N° 11
Ouro (allée) . . . N° 12
Ovide (allée) . . . N° 11

P

Pagnol, M. (rue) . . . N° 20
Palissade (quartier) . . . N° 31
Palmiers (avenue) . . . N° 3
Palombes (allée) . . . N° 32
Palud (quartier) . . . N° 33
Paons (allée) . . . N° 34
Papet (allée) . . . N° 33
Papin, D. (rue) . . . N° 26
Parc-Arundo (allée) . . . N° 21
Parc-du-Suveret (allée) . . . N° 21
Parnasse (allée) . . . N° 16
Parrets (rue) . . . N° 1
Pas-de-la-Cepe (rue) . . . N° 39
Pas-du-Colombier (rue) . . . N° 32
Passeraux (allée) . . . N° 17
Pasteur, L. (rue)
côtés pair et impair du 1 au 150 . . . N° 26
Pasteur, L. (rue)
côtés pair et impair à partir du 188 . . . N° 22
Pastourelle (impasse) . . . N° 15
Paulin, V. (rue) . . . N° 2
Pébrier (avenue) . . . N° 38
Pébrier (impasse) . . . N° 38
Pêchers (rue) . . . N° 32
Pédégal (rue) . . . N° 18
Peguières (avenue) . . . N° 39
Péguy, C. (avenue) . . . N° 38
Pélicans (allée) . . . N° 34
Pensées (allée) . . . N° 17
Perdigau, Dei (rue) . . . N° 25
Perrais, M. (rue) . . . N° 37
Pescaire, Dei (place) . . . N° 25
Petit-Bois (impasse) . . . N° 14
Petit-Verdon (avenue) . . . N° 38
Pétales (impasse) . . . N° 17
Peupliers (avenue) . . . N° 28
Phoenix (allée) . . . N° 11
Pic-Aurelle (allée) . . . N° 9
Pic-de-l'Ours (rue) . . . N° 39
Pic-du-Cap-Roux (allée) . . . N° 9
Picardie (impasse) . . . N° 15
Piémont (place) . . . N° 25
Pierres-de-Lune (allée) . . . N° 12
Pigeonnier (rue) . . . N° 32
Pigneto, Deis (place) . . . N° 11
Pignons (impasse) . . . N° 33
Pinède (impasse) . . . N° 23
Pinelli, J. (rue) . . . N° 2
Pins (impasse) . . . N° 16
Pins-Parasols (impasse) . . . N° 21
Pinsons (allée) . . . N° 17
Piscine (allée) . . . N° 16
Plage (rue) . . . N° 36
Plaine (quartier) . . . N° 31
Plan-Pinet (avenue) . . . N° 39
Plaucudes (quartier-) . . . N° 31
Plaucudes (chemin) . . . N° 31
Pline-l'Ancien (allée) . . . N° 13
Poincaré, R. (avenue) . . . N° 38
Poincaré, R. (impasse) . . . N° 38
Pointe (rue) . . . N° 35
Poiriers (impasse) . . . N° 3
Poivriers (rue) . . . N° 16
Poivriers (placette) . . . N° 16
Polygales (des), allée . . . N° 21
Pommiers (rue) . . . N° 32
Ponant (impasse) . . . N° 36
Pont-Levis (allée) . . . N° 15
Port (rue) . . . N° 36
Port-de-Fréjus (avenue) . . . N° 25

Les électeurs des bureaux n° 26 et n° 27 se rendront désormais à la Salle municipale du Sextant, nouvel espace de bureaux de vote.

Porte-d'Hermès (place) ... N° 25
Porte-d'Orée (place) ... N° 1
Portes-du-Soleil (avenue) ... N° 12
Portisol, Deis (avenue) ... N° 12
Poste (place) ... N° 37
Poterne (impasse) ... N° 15
Potiers (rue)
côtés pair et impair du 1 au 34 ... N° 1
Potiers (rue)
côtés pair et impair à partir du 44 ... N° 2
Poulenc, F. (rue) ... N° 25
Poupe, E. (rue) ... N° 1
Pourpiers (allée) ... N° 10
Pressoir (allée) ... N° 14
Printemps (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 209 ... N° 28
Printemps (avenue)
côtés pair et impair à partir du 227 ... N° 29
Priol-et-Laporte (rue) ... N° 22
Progrès (rue) ... N° 26
Provence (avenue)
côtés pair et impair du 1 au 340 ... N° 29
Provence (avenue)
côtés pair et impair à partir du 341 ... N° 27
Provence (impasse) ... N° 23
Puccini (allée) ... N° 38
Puget, P. (avenue) ... N° 35
Puget, P. (impasse) ... N° 35
Puits-des-Ferrats (rue) ... N° 2
Puy (rue) ... N° 2
Pyracantha (avenue) ... N° 16
Pythagore (impasse) ... N° 33

Q

Quartier-Latin (passage) ... N° 25

R

Ramiers (allée) ... N° 34
Rastel (rue) ... N° 18
Ravel, M. (impasse) ... N° 38
Ravel, M. (rue) ... N° 38
Regoun, Dou (allée) ... N° 34
Remitz (place) ... N° 34
Renan, E. (impasse) ... N° 37
Renoir, A. (avenue) ... N° 16
Repos (rue) ... N° 2
République (place) ... N° 22
République (rue) ... N° 22
Rescave (avenue) ... N° 39
Réserve (allée) ... N° 39
Revest (rue) ... N° 39
Rey, A. (rue) ... N° 37
Rey, A. (impasse) ... N° 37
Reybaud, V. (rue) ... N° 22
Reynaude (rue) ... N° 1
Reyrannet (rue) ... N° 6
Richery (rue) ... N° 1
Riculphe (place) ... N° 1
Riera, Gal (avenue) ... N° 10
Riou (allée) ... N° 14
Rivarol (rue) ... N° 24
Rives-d'Or (avenue) ... N° 38
Rives-d'Or (impasse) ... N° 38
Rives (impasse) ... N° 38
Rodin (impasse) ... N° 35
Roitelets (allée) ... N° 34
Rolliers (allée) ... N° 34
Romarins (allée) ... N° 16
Ronsard, P. (avenue) ... N° 35
Roquebrune (boulevard) ... N° 38
Roques-Rousses (avenue) ... N° 39
Roscius (rue) ... N° 2
Roscius (impasse) ... N° 2
Rose-de-Mai (avenue) ... N° 11
Roseaux (impasse) ... N° 14
Rossi, T. (impasse) ... N° 16
Rossini (allée) ... N° 38
Rostand, E. (rue) ... N° 24
Rostand, E. (avenue) ... N° 35
Rouault, G. (avenue) ... N° 16
Roucas (impasse) ... N° 39
Rouges-Gorges (allée) ... N° 17
Roumanille (rue) ... N° 18
Roure, Deis (allée) ... N° 11
Roux, C. (rue) ... N° 24
Roxane (allée) ... N° 17
Rubis (rue) ... N° 12
Rural (chemin) ... N° 31

S

Sablière (chemin) ... N° 31
Saint-Exupéry (rue) ... N° 24
Saint-François-de-Paule (place) ... N° 1
Saint-François-de-Paule (rue) ... N° 2
Saint-Joseph (rue) ... N° 32
Saint-Lambert (chemin) ... N° 3
Saint-Lambert (avenue) ... N° 9
Saint-Léonce (place) ... N° 2
Saint-Pons (chemin) ... N° 11
Saint-Pons (quartier) ... N° 11
Saint-Saens (C.), boulevard ... N° 36
Saint-Saens (C.), impasse ... N° 36
Saint-Tropez (route) ... N° 31
Sainte-Brigitte (quartier) ... N° 11
Sainte-Roseline (allée) ... N° 14
Sagittaire (allée) ... N° 21
Sakharov, A. (avenue) ... N° 7
Salamandre (impasse) ... N° 14
Salluste (allée) ... N° 11
Salvarelli, J. (boulevard) ... N° 36
Sambuquie (impasse) ... N° 16
Sansonnets (allée) ... N° 34
Santi, R. (avenue) ... N° 16
Santons (impasse) ... N° 15
Saphirs (allée) ... N° 12
Sardou, F. (rue)
côtés pair et impair du 1 au 239
et côté impair à partir du 241 ... N° 16
Sardou, F. (rue)
côté pair à partir du 240 ... N° 14
Sariette (rue) ... N° 16
Sauges (rue)
côté impair et côté pair à partir du 56 ... N° 29
Sauges (rue)
côté pair du 2 au 54 ... N° 30
Sauges (passage) ... N° 29
Saule-Pleureur (allée) ... N° 10
Sauleraie (allée) ... N° 23
Sauvi, Deis (allée) ... N° 11
Savoie (impasse) ... N° 15
Savournin (rue) ... N° 18
Schweitzer, Dr. (rue) ... N° 26
Sénèque (allée) ... N° 13
Sentolines (allée) ... N° 12
Serpolet (allée) ... N° 12
Shakespeare, W. (rue) ... N° 23
Sibylle (allée) ... N° 16
Sieyès (rue) ... N° 1
Sigaudy (rue) ... N° 1
Signoret, S. (impasse) ... N° 16
Soleil (avenue) ... N° 28
Sonnailles (impasse) ... N° 15
Sorbier (allée) ... N° 12
Soucis (impasse) ... N° 4
Sourcier (chemin) ... N° 11
Spariat, L. (rue) ... N° 24
Stade (impasse) ... N° 33
Stendhal (avenue) ... N° 35
Strauss (boulevard) ... N° 37
Suetone (allée) ... N° 13
Suveret (rue)
côtés pair et impair du 1 au 110 ... N° 20
Suveret (rue)
côtés pair et impair à partir du 111 ... N° 21
Suivières (rue) ... N° 39
Sylvestre (impasse) ... N° 37

T

Tacite (allée) ... N° 11
Tambourinaire, Dei (place) ... N° 25
Tambours (impasse) ... N° 15
Tanneron (impasse) ... N° 39
Terence (allée) ... N° 11
Testanier (impasse) ... N° 28
Tête-Noire (rue) ... N° 38
Tête-Noire (impasse) ... N° 38
Théâtre-Romain (avenue) ... N° 3
Thoron (impasse) ... N° 5
Thoron (rue) ... N° 5
Thym (allée) ... N° 16
Tisserin (place) ... N° 34
Tite-Live (allée) ... N° 13
Tombades (rue) ... N° 1
Topazes (allée) ... N° 12
Toscane (allée) ... N° 14
Toucans (allée) ... N° 34
Toulouse-Lautrec (allée) ... N° 17
Tour (allée) ... N° 15
Touracos (allée) ... N° 34
Tournesols (rue) ... N° 20
Tourrache (rue) – *côté impair* ... N° 28
Tourrache (rue)
côté pair du 2 au 156 ... N° 30
Tourrache (rue)
côté pair à partir du 158 ... N° 31
Tourrache (quartier) ... N° 31
Tourterelles (allée) ... N° 34
Train-des-Pignes (avenue) ... N° 36
Trait, R. (avenue) ... N° 38
Tramontane (allée) ... N° 34
Traucade-Baoume (avenue) ... N° 39
Travers-des-Orangers (avenue) ... N° 39
Treille (allée) ... N° 14
Triberg (rue) ... N° 26
Troupes-de-Marine (rue) ... N° 18
Troyon (avenue) ... N° 35
Turcan, Dr. (rue) – *côté impair* ... N° 3
Turcan, Dr. (rue) – *côté pair* ... N° 1
Turcan, Dr. (impasse) ... N° 3
Turquoises (allée) ... N° 12

U

Ubac (rue) ... N° 39

V

Vadon, H. (rue) ... N° 2
Vadon, H. (place) ... N° 2
Val-des-Arches (avenue) ... N° 11
Valere (allée) ... N° 14
Valéry, P. (avenue) ... N° 3
Valéry, P. (impasse) ... N° 38
Valescure (chemin) ... N° 21
Valescure (avenue) ... N° 21
Vallée-Rose (chemin)
côtés pair et impair de 1 à 1000 ... N° 6
Vallée-Rose (chemin)
côtés pair et impair à partir de 1001 ... N° 11
Vallon-d'Or (impasse) ... N° 33
Vallon-d'Or (rue) ... N° 33
Vallon-des-Pins (avenue) ... N° 15
Vauvenargues (rue) ... N° 36
Velay (impasse) ... N° 15
Vénétie (impasse) ... N° 17
Verdi (allée) ... N° 38
Verdi (impasse) ... N° 9
Verdiers (impasse) ... N° 17
Verdun (avenue) ... N° 2
Verger (place) ... N° 32
Verlaine, P. (impasse) ... N° 37
Verne, J. (rue) – *côté impair* ... N° 19
Verne, J. (rue) – *côté pair* ... N° 18
Vernède (rue) ... N° 33
Vernèdes (chemin) ... N° 33
Vernèdes (quartier) ... N° 33
Vernet, P. (place) ... N° 1
Versailles (place) ... N° 1
Vieille-Auberge (allée) ... N° 39
Vieille-Bergerie (avenue) ... N° 15
Vignal (rue) ... N° 18
Vigne (allée) ... N° 14
Vignes-de-Guinet (allée) ... N° 17
Vigneron, G. (rue) ... N° 26
Vigny, A. de (rue) ... N° 24
Villeneuve (avenue) ... N° 29
Villepey (quartier) ... N° 35
Vinci, L. de (avenue) ... N° 16
Violettes (avenue) ... N° 18
Virgile (allée) ... N° 11
Vivaldi (impasse) ... N° 9
Voitissambres (impasse) ... N° 38

W

Wagner, R. (avenue) ... N° 35
Wagner (impasse) ... N° 35
Walesa, L. (place) ... N° 1
Watteau (avenue) ... N° 35
Watteau (impasse) ... N° 35

Y

Yuccas (allée) ... N° 13
Zénith (allée) ... N° 19

Z

Zola, E. (rue) ... N° 24

Estérel - Lac de l'Avellan
Travaux à mener sur la retenue collinaire

Comme tous les ouvrages de la sorte, le barrage en terre du Lac de l'Avellan, route des Adrets à hauteur de la piste forestière menant au mont Vinaigre, fait l'objet d'une surveillance toute particulière de la part des services municipaux.
Érigé par l'Office national des forêts au début des années 1970, il permet une retenue d'eau d'un volume de 220.000 m³ mais, selon les dernières investigations menées sur site, la DREAL-Paca (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a préconisé le redimensionnement de l'évacuateur de crue du barrage.
Celui-ci est effectivement pour l'heure sous-dimensionné, et devra permettre au terme des travaux un débit millénal de 60 m³/ seconde.
De même, il avait été observé lors des dernières fortes précipitations de novembre 2011 que le déversoir actuel n'avait pas évacué toutes les eaux de la retenue.
Pour augmenter cette capacité de l'organe d'évacuation, il convient d'élargir le déversoir et de creuser le coursier, soit la partie située en aval du gué bétonné (voir photo ci-contre).
Un premier cycle de travaux sera ainsi mené au début de l'été, qui consistera notamment, en accord avec la société de pêche, à enlever la roselière qui s'est développée à l'entrée du chenal d'évacuation des crues et qui, du coup, en limite la capacité. Il conviendra encore de supprimer les plots en béton du passage à gué, ceux-ci constituant en fait un véritable "peigne à embâcles", jouant là encore de manière négative sur la capacité d'évacuation.Le passage à sec du gué risque dès lors de ne plus être systématiquement garanti.



Les roseaux et autres plantes aquatiques qui ont poussé aux abords du gué contribuent à réduire la fonction première de ce gué (ici à l'occasion de la course VTT organisée début mai par l'AMSLF), de même que les plots en béton qui en permettent le franchissement à sec, nuisent à la capacité d'évacuation de la retenue. Des travaux vont ainsi être entrepris pour y remédier au début de l'été...



Centre historique
La Bravade du 11 au 14 mai

La Bravade demeure l'un des rendez-vous importants du calendrier annuel des manifestations culturelles à Fréjus.
Traditionnellement célébrée le 3e dimanche après Pâques, elle aurait dû avoir lieu cette année du 27 au 30 avril, soit au beau milieu des deux tours de l'élection présidentielle. C'est pour cette raison que l'édition 2012, qui marquera par ailleurs le 60e anniversaire de la reprise de la manifestation, a été repoussée du 11 au 14 mai. Un anniversaire qui sera consacré prochainement dans les bureaux de Poste de notre ville avec la mise en vente d'une nouvelle enveloppe à l'effigie de La Bravade.
Rappelons que la ville de Fréjus honore à cette occasion Saint-François de Paule, son saint protecteur qui la libéra de la peste en 1482, éloignant à jamais ce fléau.

Programme complet sur le www.ville-frejus.fr

Relations sociales avec les quartiers

Afin de renforcer la politique de proximité voulue par le maire de Fréjus, Lisiane Segond, conseillère municipale en charge des relations sociales avec les quartiers, tiendra des permanences, de 16h à 18h30, les jours suivants :

- lundi 2 avril et jeudi 10 mai : quartier CENTRE HISTORIQUE (mairie centrale) ;
- mardi 3 avril et mercredi 9 mai : quartier CAÏS (mairie annexe Caïs-centre) ;
- jeudi 5 avril et mardi 15 mai : quartier VILLENEUVE (centre social Tournesols) ;
- mardi 10 avril et mercredi 16 mai : quartier BELLEVUE (salle de l'association) ;
- jeudi 12 avril et lundi 21 mai : quartier L'AGACHON (centre social ERA) ;
- vendredi 13 avril et mardi 22 mai : quartier TOUR de MARE (maison de quartier) ;
- lundi 16 avril et jeudi 24 mai : quartier LA GABELLE (mairie annexe) ;
- mardi 17 avril et mardi 29 mai : quartier SAINTE-CROIX (centre social).

En savoir +

Toutes les permanences des élus sur :
www.ville-frejus.fr,
rubrique "mairie - permanences des élus"

Les travaux dans les écoles à Fréjus

• Aménagements sécuritaires aux sorties des écoles
Des aménagements sécuritaires seront mis en place durant les prochaines vacances scolaires de printemps, à compter de la dernière semaine d'avril.
Les aménagements les plus conséquents concernent l'école Hippolyte-Fabre de Fréjus-plage. Ils consistent en l'installation de plateaux surélevés de part et d'autre de l'entrée de l'école alliés à un rétrécissement de la chaussée.
La circulation passera alors en zone 30 km/h à cet endroit. Un arrête de bus scolaire et périscolaire sera également aménagé le long des locaux de l'école, juste avant l'entrée au parking de la salle Hippolyte-Fabre.
Deux aménagements similaires - soit à base d'un plateau surélevé - seront mis en place dans la foulée avenue Sakharov face à l'entrée du collège des Chênes et à proximité immédiate de l'école élémentaire, et également avenue du général Riera, au niveau du lotissement Terres de Sienne et à proximité du groupe scolaire Aurélien.

• Nouvelles plantations à Turcan
Les petits écoliers de l'élémentaire Turcan, en plein cœur du centre historique, auront la surprise, au retour des prochaines vacances de printemps, de voir de nouveaux arbres dans la cour de leur établissement. Le service municipal des espaces verts profitera en effet de ces deux semaines libres, fin avril-début mai, pour remplacer trois platanes dépéris au beau milieu de cette cour par des micocouliers.

Tous quartiers

Nouvelles élections à la tête des conseils de quartiers



Aucune disposition légale n'impose l'existence de conseils de quartier dans une ville telle que Fréjus, et il ne revient qu'à la volonté du premier magistrat, Élie Brun, que ces conseils aient vu le jour dès 2001, alors au nombre de 8 et dénommés comités de quartier.

Au lendemain des élections municipales en 2008, leur nombre a été porté à 11, ils sont devenus conseils de quartier, présidés non plus par un élu mais par un habitant du quartier.

Force de proposition, ils relaient auprès de la Ville les préoccupations des habitants de chaque quartier, et contribuent ainsi à la mise en oeuvre de projets répondant aux attenntes des riverains.

Les conseils de quartiers sont ouverts à tous. Leurs membres, tous bénévoles, sont à votre disposition. De nouveaux bureaux ont été élus dernièrement et voici les coordonnées complètes des présidents...

Conseils de quartier : les contacts des président(e)s

1. FRÉJUS-CENTRE : Laurent Bruzzone
Tél. 04 94 51 02 84 - laurent.bruzzone@free.fr

2. FRÉJUS-PLAGE
en attente de l'élection d'un nouveau bureau

3. SAINT-AYGULF : Christian Rudnik
Tél. 04 94 45 21 56 / 06 38 35 00 87
rudnik.christian@neuf.fr

4. CAÏS-CAPITOU : Philippe Pettavino
Tél. 06 70 54 98 07 - pettavino.p@gmail.com

5. TOUR DE MARE : Lucien Chauvet
Tél. 04 94 44 45 32 - chauluc@hotmail.fr

6. GALLIENI-VALESCURE-MAG. : Elsa Le Van Trpkov
Tél. 04 94 95 91 57 - gavama83@gmail.com

7. VILLENEUVE : Jean-Pierre Bensaidani
Tél. 06 13 28 07 40 - jpbensaidani@wanadoo.fr

8. ESTÉREL : Patrick Barsimée
Tél. 06 60 02 45 68 - bp3317@bbox.fr

9. AGACHON : Halima Lamerouss-Banasr
Tél. 06 87 54 69 07 - lagachon@laposte.net

10. LA GABELLE : Fatiha Messadi
Tél. 06 14 68 88 70 - fatiha.messadi@hotmail.fr

11. PORT-FRÉJUS : Bernard Bruyneel
Tél. 06 15 27 46 80 - bruyneel83@aol.com

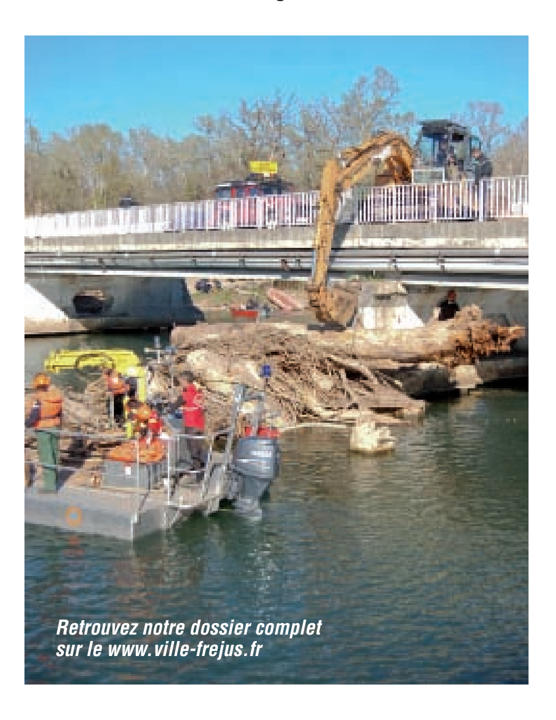
RN98 - Argens

Enlèvement des **embâcles** sous le pont

Fin mars, la municipalité a fait procéder à l'enlèvement des embâcles, vestiges des précipitations exceptionnelles de novembre 2011 ramenés par l'Argens et restés coincés dans les piliers du pont sur la route de Saint-Aygulf.

Cette opération, menée par une trentaine de personnels de la Sécurité civile de Brignoles, s'est avérée fort délicate, eu égard à l'amoncellement de déchets végétaux tant en surface que sous l'eau, jusqu'à 4m de profondeur.

Et il s'agissait de dénouer un à un les fils de cet inextricable amas de bois, afin d'éviter que tout ne lâche d'un coup et ne soit emporté par le courant vers l'embouchure de l'Argens et au-delà la mer...



Retrouvez notre dossier complet sur le www.ville-frejus.fr

Arènes romaines - Entrée ouest

Dernier diagnostic archéologique **sur Vadon**



Les diagnostics menés sur l'ensemble de l'avenue de Verdun et rue Vadon devant la porte des Gaules n'ont pour l'heure rien donné. Reste un ultime diagnostics à mener au devant de l'amphithéâtre pour Nicolas Portalier et le service municipal du patrimoine

Les diagnostics archéologiques terminés, l'avenue de Verdun a été rendue un peu plus tôt que prévu (dès la mi-mars, au lieu du 30) à son double sens de circulation.

"De notre strict point de vue, ces "diags" n'ont pas apporté les résultats attendus", confiait alors Nicolas Portalier, archéologue du service municipal du patrimoine en charge de ces diagnostics.

Lors de l'étape inaugurale, à l'entrée de l'avenue de Verdun dans le sens entrant, *"nous sommes tombés sur un grand trou et les matériels trouvés semblent dater du XXe siècle. Ce qui nous amène à penser qu'ils ont été déposés ou amenés là par les eaux en furie en provenance de Malpasset"*.

À l'autre extrémité de l'avenue, puis à l'entrée de la rue Vadon face à la porte des Gaules, les espoirs étaient grands également de se retrouver dans l'alignement du decumanus (l'axe routier est-ouest qui traversait la ville antique, par opposition au cardo, orienté nord-sud). Espoirs là encore déçus, *"à notre grande surprise"*, poursuit Nicolas Portalier. Deux hypothèses sont alors formulées, étant donné notamment le fait que *"nous avons creusé jusqu'à 4 m de profondeur, mais en demeurant sur des niveaux modernes et sans trouver les niveaux antiques. Aussi, soit ce decumanus se situe plus bas, soit il serait davantage à l'ouest, vers la rue Vadon"*.

Une dernière étape de diagnostics devait être menée en ce mois d'avril à l'extrémité de cette même rue Vadon, face aux arènes romaines. Lesquelles, soit dit en passant, *"auraient pu servir de remparts lors de la catastrophe de Malpasset. Il n'est donc pas dit que nous ne trouvions rien à cet endroit comme ç'a été le cas avenue de Verdun. Et souvenons-nous qu'un sarcophage a déjà été découvert à une cinquantaine de mètres de là lors d'une précédente fouille..."*

En attendant, la rue Vadon étant fermée en son extrémité dès début avril, la circulation, dans le sens sortant, s'opère par l'impasse Vadon remise en service pour permettre de rejoindre l'avenue de Verdun puis la RD N7 vers Puget...

MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE



Du burlesque poétique avec "Les Diablogues" le 28 avril

Jamais sans doute le café littéraire, apprécié des habitués de la Médiathèque Villa-Marie, et dont voici le quatrième service, n'aura si bien porté son nom. En effet, c'est dans le décor d'un café que se dérouleront les "Diablogues", célèbre texte burlesque et poétique du regretté Roland Dubillard, qui nous a quittés en décembre dernier, à l'âge de 88 ans. Ce joyau de littérature décalée, à la fois loufoque et logique, est une jonglerie de mots, qui évoque parfois Raymond Devos, ainsi qu'un pacifique bras de fer verbal entre deux personnages bavards et inspirés.
La Compagnie "La Manteau d'Arlequin" s'est taillé un beau succès avec la création de ce spectacle au Théâtre de Poche. Dans un espace bien différent, la salle d'animation de la Médiathèque Villa-Marie, et grâce au jeu à la fois retenu et libéré des comédiens Daniel Serrus et Philippe Petit, les "Diablogues" vont pouvoir trouver ce 28 avril, un nouveau public, sensible au sens de la langue et à la drôlerie de ce dramaturge de grand talent, malheureusement trop méconnu. Un conseil : ne quittez pas la salle avant la fin, car le texte de clôture est mis en scène avec beaucoup d'habileté et d'humour.

"Les Diablogues" par la Cie "Le Manteau d'Arlequin"
Samedi 28 avril à 14h30 – Médiathèque Villa-Marie
Entrée libre sur réservations

En savoir +

Médiathèque Villa-Marie
Tél. : 04 94 51 01 89
De mi-septembre à mi-juin : mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mercredi de 9h à 17h30, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Site internet : www.bm-frejus.com
Courriel : s.bibliotheque@ville-frejus.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE JACQUES-MELZER

Des locaux plus grands pour plus de talents

Installée dans les locaux d'une ancienne école maternelle, l'Ecole municipale de Musique, fondée en 1998 par Jacques-Melzer, brillant et regretté concertiste dont elle porte le nom, s'agrandit pour le plus grand bonheur des élèves et de l'équipe enseignante.

Inaugurée le 22 février dernier, la nouvelle annexe au bâtiment principal, rue Richery, vient répondre à une logique de croissance constante de ses effectifs comme à sa volonté de développement. L'augmentation des effectifs est directement liée à l'évolution permanente des cours et des ateliers proposés par l'Association pour la diffusion des enseignements artistiques de Fréjus (ADEAF), qui gère l'école de musique, mais aussi sans aucun doute elle est le fruit de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé. Ainsi, cette nouvelle annexe, avec ses quatre salles supplémentaires pour les cours et une salle plus grande pour les répétitions, contribue à offrir aux élèves un cadre d'apprentissage optimal.

Un enseignement riche et diversifié

Forte de plus de 550 élèves, l'école de musique a ouvert de nombreux ateliers supplémentaires en 2012 et compte aujourd'hui près de 40 disciplines enseignées. Du tango, atelier dirigé par Sabine Peroumal au Big band géré par Mickaël Steinmann ou encore le Jazz dispensé par Marc Andréïs et dernièrement le Haut-bois et l'art dramatique, placés respectivement sous l'égide de William Sanchez et Stefo Linard, la diversité des disciplines est au rendez-vous et séduit.

Un objectif, viser l'excellence

Avec 300 heures de cours dispensés par semaine, l'école municipale de musique Jacques-Melzer vise l'excellence. Depuis sa création, forte du soutien de la Ville de Fréjus, elle rayonne au-delà des limites de notre commune, proposant intra-muros et hors les murs près de 70 manifestations annuelles.
Sa mission de sensibilisation, de formation, de création et de diffusion ainsi que le rôle majeur qu'elle tient dans la construction artistique des élèves sont autant d'atouts dans leur réussite et leur épanouissement. Certain d'entre eux, y découvrant une vocation, intègrent les plus grands conservatoire de la région.
À la fleur de l'âge, puisqu'elle vient de fêter ses 13 printemps, l'école municipale de musique Jacques-Melzer a de très beaux jours devant elle et encore de multiples projets à concrétiser !

A noter : quelques places sont encore à prendre dans les cours de clavecin, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, basson, trombon et tuba. N'hésitez pas à vous inscrire !

En savoir +

Ecole de musique municipale Jacques-Melzer
31, rue de Richery
Tél. : 04 94 53 68 48



La nouvelle annexe de l'école municipale de musique Jacques-Melzer offre un espace d'apprentissage supplémentaire pour les élèves de l'établissement.

Les joueurs de l'Étoile FC Fréjus - Saint-Raphaël (Diri, Jaziri, Dembélé ou encore Bezzou ce jour-là) prennent un immense plaisir à venir partager une séance d'entraînement avec les jeunes des quartiers, et ces derniers le leur rendent bien, eux qui ont la chance de recevoir les conseils de joueurs de haut niveau...

FOOTBALL : PARTENARIAT ÉTOILE F.C. - FOOT QUARTIERS

Quand le Foot Quartiers **rencontre les pros**

Leur mission première est bien évidemment de porter au plus haut les couleurs du club intercommunal dans ce championnat compliqué qu'est le National.
Mais les joueurs de l'Étoile F.C. Fréjus-Saint-Raphaël ont aussi un rôle social à développer et jouer auprès de la population locale, en l'occurrence des enfants pour qui ils constituent parfois des modèles.
Un partenariat s'est ainsi mis en place cette saison entre l'Étoile Football Club Fréjus - Saint-Raphaël et le service municipal de la Direction des sports et de la jeunesse, organisateur du Foot Quartiers.
Pour rappel, cette animation municipale offre, depuis 7 ans maintenant, la possibilité aux jeunes des quartiers de la ville, mais également des communes voisines (Saint-Raphaël et Roquebrune), de se rencontrer à l'occasion d'un mini-championnat se concluant par les finales et une grande fête de fin d'année au stade Pourcin. La formule séduit - plus de 250 jeunes engagés chaque semaine - et permet, plus qu'un enjeu sportif et de suprématie, de faire se rencontrer des jeunes issus de quartiers et d'horizons différents afin de lier connaissance.
En 2011, l'Étoile avait déjà mis en place des rencontres entre joueurs de l'équipe 1 et des jeunes licenciés au club. Cette année, *"le club a choisi de s'ouvrir davantage encore vers l'extérieur,* confie José Vivero, responsable du secteur jeunes à l'Étoile FC aux côtés de Gaëtan Laclef. *À travers ces rencontres régulières avec les jeunes du Foot Quartiers"*.

L'apprentissage des valeurs de la vie

Mathieu Dryer, Alexis Zywiecki et Moulaye Ba avaient ainsi le bal du côté de Saint-Aygulf un après-midi de janvier ; Patrice Vareilles, Christophe Coué et Anthony Ihou avaient ensuite animé une séance à Villeneuve ; Sofiane Bezzou, Boubacar Dembélé, Samir Diri et Tarek Jaziri ont tout dernièrement rencontré les jeunes du quartier de la Gabelle...
D'autres rendez-vous sont prévus d'ici le terme de la saison du côté de l'Agachon ou de l'Aspé à Saint-Raphaël, à Pourcin même avec l'ensemble du groupe National, à Sainte-Croix encore dans le cadre du Foot salle, le pendant du Foot Quartiers pour les adultes...
"Le sport est vecteur de socialisation. Il apporte certaines valeurs ou du moins peut en permettre l'apprentissage. Des valeurs de respect de soi, de son camarade, de son adversaire, des règles... que l'enfant sera amené à retrouver dans son quotidien et tout au long de sa vie."
Et la proximité immédiate avec des joueurs de haut niveau offre indéniablement un plus, en même temps qu'une nouvelle vision récréative pour l'ensemble de ces jeunes.
À Fréjus, la volonté municipale de favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives demeure bien présente à travers, notamment, un patrimoine d'installations offrant une cinquantaine de sites "open" (lire *L'Info en +*).
À l'image des animations quartiers proposées depuis de longues années par l'Association municipale des sports et loisirs de Fréjus (AMSLF), ce partenariat Étoile FC - Foot Quartiers en constitue une autre pierre fondatrice.

Retrouvez les galeries photos des différentes rencontres entre les joueurs de l'Étoile et les enfants des quartiers sur le site du club : www.efc-frejus-saintraphael.com

L'info en +

L'espace multi-sports de Sainte-Croix opérationnel

Le plateau sportif, attenant à la salle de quartier Sainte-Croix, à l'entrée du collège des Chênes et au stade éponyme, a été entièrement aménagé pour devenir un véritable espace multi-sports en synthétique, de 28 m sur 16, barriéré et accessible aux personnes à mobilité réduite.
En accès et pratique libres, cet équipement est conçu et destiné à la pratique de différentes disciplines, telles que football, basket-ball, handball, volley-ball, badminton ou encore mini-tennis.
Ce mini-stadium a été ouvert au début des vacances de février, remportant immédiatement l'adhésion des enfants et ados du quartier qui bénéficient là d'un bel outil pour occuper leurs après-midis sportifs...



7e "BMX BASE CONTEST"

22 et 23 avril : les BMX mettent le feu à la base nature !

Le BMX Base Contest, qu'est-ce que c'est ?... Le mieux, pour avoir la réponse est de demander à celui qui en est à l'origine, Sébastien Grébert, moniteur de BMX au sein du VTT Le Club, la section amséliste consacrée à cette discipline.
"Le BMX Base Contest a été organisé pour la première fois en 2006, à une époque où le BMX entamait son essor. Il n'y avait pas encore alors beaucoup de compétitions qui y étaient consacrées en France. Aussi, dès qu'une compétition s'annonçait quelque part, les riders n'hésitaient pas à se faire de longs voyages pour y prendre part. L'objectif était de faire connaître le BMX, sans forcément jouer la carte compétition mais plutôt en conservant cet état d'esprit pionnier, pour faire plaisir aux riders et faire évoluer ce nouveau sport."

Le "BBC" intègre le "BMX FR Cup"

Quelques années plus tard, la discipline s'est ouverte à un plus grand nombre, les structures accueillantes comme le skate-park de la base nature ont fleuri, et le rendez-vous fréjusien a acquis ses lettres de noblesse, tant auprès des riders et des BMXers en herbe que des spectateurs qui se pressent dans les tribunes jouxtant le terrain de jeu est-varois !
Signe de cette reconnaissance, le BMX Base Contest intègre le "BMX FR Cup", une sorte de championnat national officieux de la discipline, qui s'articule autour des 10 plus importants évènements en la matière gérés par des associations.
Mais pas question pour autant de *"s'inscrire à fond dans un cadre compétition, car on tient à préserver l'ambiance conviviale qui règne autour de ce rendez-vous"*, conclut Seb...

"BMX Base Contest 2012"
Les 21 et 22 avril, base nature François Léotard, Fréjus
Renseignements : Sébastien Grébert - Tél. 04 94 51 91 10
bmxbasecontest@hotmail.fr - Sur Facebook : bmxbasecontest



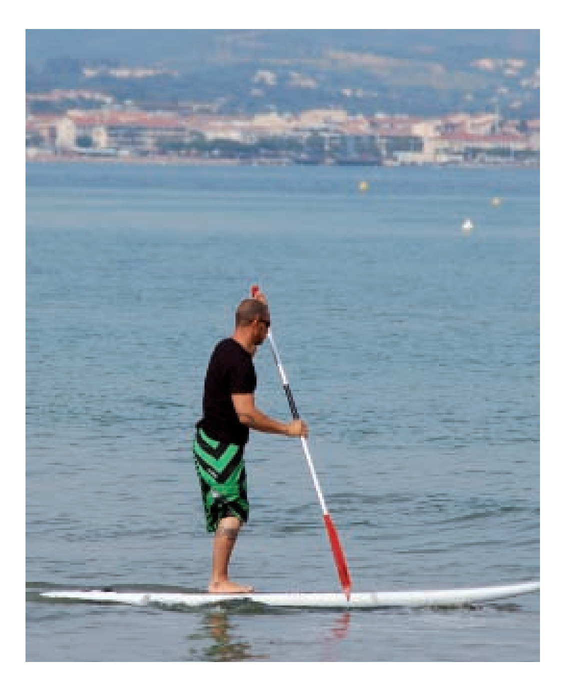
Deux jours durant, le skate-park rayonnera des figures plus acrobatiques et plus spectaculaires les unes que les autres des riders prenant part au BMX Base Contest de Fréjus

1er "MASTERS GLISS D'AZUR" DU 5 AU 8 MAI

Toutes les glisses ont rendez-vous à Saint-Aygulf

Souvenez-vous l'an dernier, trois jours durant, les kitesurfers auront attendu en vain un souffle de vent qui leur aurait permis de lancer les championnats de France de la discipline sur l'un des spots les plus prisés du territoire national...
"Nous avons fait faire une étude aérologique, raconte Alain Bagnasco, responsable de Fréjus "France Station nautique", *qui a démontré que jamais au cours des dix dernières années, de telles conditions d'absence de vent n'avaient été enregistrées sur les plages de Saint-Aygulf..."*
C'est notamment pour ne plus se retrouver dans une situation similaire, au final quelque peu embarrassante, que l'office de tourisme de Fréjus et la structure nautique ont mis sur pied une nouvelle manifestation, dénommée "Masters Gliss d'Azur".
Celle-ci regroupe différentes disciplines nautiques telles que le kitesurf, le wakeboard, le windsurf, le skimboard ou encore le stand up paddle, littéralement la planche à rame, dérivé du surf particulièrement en vogue ces derniers mois qui consiste à surfer en étant debout sur la planche et en s'aidant d'une rame (photo ci-contre)...
Ainsi, *"même en cas de conditions météo qui seraient défavorables à la pratique du windsurf ou du kite, ou en cas d'absence de vagues qui ne permettraient pas aux skimboarders de sortir, des démonstrations de stand up paddle ou de wakeboard (dérivé du ski nautique à partir d'un surf ou d'un skate) permettront d'offrir en permanence une animation nautique aux spectateurs..."*

Ce long week-end entièrement dédié aux sports de glisse est appelé à devenir une manifestation pérenne, digne d'une station nautique telle que l'est Fréjus...



1er "Masters Gliss d'Azur"
Du 5 au 8 mai, plages de Saint-Aygulf
Renseignements : Office de tourisme - Tél. 04 94 51 83 83
Inscriptions : www.masters-glisse-dazur.com

Rendez-vous...

... aux "10 Km L'Équipe - Fréjus" le samedi 23 juin !

Lors de la signature du partenariat entre la ville de Fréjus et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) en janvier dernier, liant les deux parties pour 10 années supplémentaires quant à la tenue du Roc d'Azur à Fréjus, tant le maire Élie Brun que Yann Le Moënner, directeur général de l'organisateur d'évènementiel sportif, évoquaient la possibilité d'autres projets à mener en commun.
Une concrétisation de ce souhait interviendra dès le samedi 23 juin prochain, avec l'organisation, à Fréjus, entre la base nature et le bord de mer, des "10 Km l'Équipe - Fréjus".
Cette course pédestre, patronnée par le quotidien sportif national, propriété de groupe Amaury dont A.S.O. est une filiale, est en fait une déclinaison de l'épreuve étrennée l'année passée dans la capitale.
À noter qu'outre Fréjus, A.S.O. souhaite décliner ces "10 Km" dans un 3e site dès 2012, à Lyon en l'occurrence.
Sur l'organisation sportive pure, A.S.O. s'appuiera sur les compétences reconnues d'Yves Brénier, Hakim Zilali et de la section amséliste de l'athlé, organisateurs des "10 Km de Fréjus" en 2011 et des "Foulées d'Hermès" auparavant.
Toutes les modalités de cette grande première ne sont pas encore définies et une présentation complète de cet évènement sera proposée dans un prochain numéro du magazine municipal.

THÉÂTRE

AU THÉÂTRE DE POCHE
Réservations : Tél. 04 94 51 18 23

Christian Guérin raconte Pagnol
Les 27 et 28 avril, 20h30
Le 29 avril, 16h
Christian Guérin raconte Marcel Pagnol avec énergie mais aussi jalousie, au travers du siècle qu'il aura traversé en l'éclairant de son génie. Le théâtre, le cinéma, la littérature, les femmes, les amis... Comment Pagnol a-t-il transmuté en or tout ce qu'il a touché ?
Tarif : 13 €



L'inscription
Les 21 et 22 avril, 20h30
Le 23 avril, 16h
De Gérald Sibleyras
Par la Cie de l'Etincelle
Les Lebrun, couple sans histoire, viennent d'emménager dans une résidence de standing. Une semaine après leur arrivée, une mystérieuse inscription apparaît dans l'ascenseur, "Lebrun=con". L'enquête commence... L'occasion de découvrir son voisinage, une espèce en voie de prolifération où les phrases toutes faites et les lieux communs remplacent la pensée.
Entrée: 12 €

AU THÉÂTRE LE FORUM
Tarifs et réservations : Tél. 04 94 95 55 55



Henri IV le bien aimé
Le 10 avril, 20h30
Mise en scène : Daniel Colas, avec Jean-François Balmer et Béatrice Agenin
Le "bon roi Henri", visionnaire, prônait la tolérance religieuse au nom des intérêts du royaume… Une envoûtante leçon d'histoire, un très grand moment de théâtre !

CAFÉ LITTÉRAIRE



"Les Diablogues"
Le 28 avril, 14h30
Quatrième service du Café littéraire proposé par la Médiathèque Villa-Marie, avec un succès de la Cie du Manteau d'Arlequin. Dans cette version des Diablogues, de Rolland Dubillard, mise en scène par Daniel Serrus, le patron d'un bistrot et son client se retrouvent à discuter de la pluie et du beau temps... Infidélité, mariage, courage, lâcheté, la vie en somme (voir article p.19).
Médiathèque Villa-Marie
Entrée libre, sur réservations
Tél. 04 94 51 01 89

Bazart vous accueille
Les 4 et 5 mai, 20h30
La compagnie Bazart Accueille vous propose deux représentations.
Sexy Flag 2 de Christian Rossignol et Attention Paparazi.
Billeterie. 04 94 51 06 71
www.frejusva.org

CINÉMA

Cycle de cinéma Italien
Dimanche 29 avril, 18h
Le 30 avril, 18h et 20h45
"Casanova, un adolescent à Venise" de Luigi Comencini (1969) en V.O. sous titré
Cinéma Le Vox, place Agricola
Tarif membre du CIP / 5 €
Renseignements : Club Italianiste de Provence - Tél. 04 94 83 60 01

CONFÉRENCES

Université pour tous de l'est varois
Maison des Associations, 18h
Le 13 avril > "Les associations végétales de l'Estérel" - Entrée libre - Programme complet : www.ueva.moonfruit.fr
Tél. 04 94 95 16 42

Connaissance du Patrimoine
Maison des Associations, 18h
Le 17 avril > "Prague - Ville historique au cœur de la Bohème" - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

Musée des Troupes de Marine
à partir de 18h30
Le 10 mai > "Les Troupes de Marine dans la défaite de 1940" - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 17 86 55

Société d'Histoire
Maison des Associations, 14h30
Le 3 mai > "Le débarquement de Bonaparte à Fréjus" - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 94 51 09 52

MUSIQUE & DANSE

Carte blanche
Le 14 avril, 18h30
Rue de Richery
Quatuor de saxophones
École de musique Jacques-Melzer
Entrée libre



Orchestre de chambre de Saint-Raphaël
Le 14 avril, 20h30
Théâtre Le Forum, salle Gounod
Violon solo et direction d'orchestre : Jean-Sébastien Hubert
Symphonie N° 4 "Italienne" opus 90 : une symphonie brillante, légère et pleine de bonne humeur. Concerto pour violon et orchestre en Mi mineur opus 64, oeuvre offerte par Mendelssohn au violoniste Ferdinand David.

L'heure musicale
Le 18 avril, 14h30
Chapelle Saint-François de Paule
Heure Musicale spéciale musique Baroque, Entrée libre

Danse Country
Le 12 mai, 14h30 à minuit
Palais des Congrès de St-Raphaël
Evénement Country proposé par l'association fréjusienne de dance country - Linedance "Good Rockin'Tonight". Concerts, spectacle, bal country et linedance.
Après-midi : 10 € / Soirée : 10 €
Après-midi et soirée : 18 €
Renseignements :
www.goodrockintonight.asso.fr

Le Quatuor, Danseurs à cordes
Le 12 mai, 20h30
Théâtre Le Forum, salle Gounod
Avec Jean-Claude Camors (ciolon), Laurent Vercambre (violon), Pierre Ganem (Alto), Jean-Yves Lacombe (violoncelle)
Virtuoses des instruments à cordes, les musiciens du Quatuor sont aussi des virtuoses de la créativité et de l'inventivité. Après avoir enchanté le public avec "Corps à Cordes" en 2010, nul doute qu'ils lui réservent encore de belles surprises.
Un spectacle qui célèbre avec esthétisme les noces de la musique et de l'humour.

EXPOSITIONS



Figures de Pouvoir
Du 1er mai au 17 juin
Villa Aurélienne, tous les jours sauf le mardi, de 14h à 17h.
Les photographies d'Olivier Roller montrent le pouvoir, en France au XXIe ou plus exactement, des hommes et des femmes de pouvoir ou d'influence. Politique, presse, industrie, finance ou encore milieu de la mode, si le pouvoir est immuable, les hommes et les femmes qui le détiennent, sont friables. Résultat bluffant !
"Ce qui est photographié, c'est un pouvoir en mutation, en suspens, peut-être en train de disparaître. Le pouvoir est ce rêve de défier le temps, en sachant que le temps sera plus fort. L'homme de pouvoir sait qu'il a perdu".

Derrière les murs, des êtres humains
Du 9 au 13 mai
Cette exposition, fruit du travail des ateliers d'écriture mené par les détenus de la maison d'arrêt de Colmar, révèle une densité d'humanité et de questionnement qui ont valeur universelle.
Des photographies au plus prés de la réalité, sans parti pris ou voyeurisme, montrent juste la réalité.
Espace municipal de Port-Fréjus
Tous les jours, de 10h à 19h - Entrée libre

BROCANTES, FOIRES & MARCHÉS

Brocantes
Tous les jeudis
Saint-Aygulf, place de la Poste

Salon de la gourmandise
Les 13, 14 et 15 avril
Clos des roses, domaine Sainte-Brigitte
Tél. 04 94 52 80 51

Vide greniers
Le 15 avril
Villeneuve, place des Mûriers
Le 1er mai
Parc de stationnement, av. de provence, proche salle du Sextant

Foire commerciale et artisanale
Le 3 mai
Fréjus-Plage, front de mer

Puces
Le 5 mai
Port-Fréjus

Renseignements : Service commerce et artisanat - Tél. 04 94 17 67 21

LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

Fréjus, 2000 ans d'histoire
Cathédrale St-Léonce, Amphithéâtre, Chapelle St-François de Paule, Porte des Gaules, Cœur historique.
Du lundi au vendredi
Rdv à 14h à l'Office de Tourisme
Tarifs : 6 €, gratuit - de 12 ans.

L'histoire viticole de Fréjus de l'Antiquité à nos jours
Un doux moment qui mêle histoire et art de vivre.
D'avril à juin, les mardis, de 9h30 à 12h.
Voiture obligatoire.
Inscription à l'Office de Tourisme.
Tarifs : 8 €, gratuit - de 12 ans.

La Villa Aurélienne
Construite en 1889, les 1700 m², de la demeure de style Palladien sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.
Voiture obligatoire.
D'avril à juin, les lundis à 10h.
Tarifs : 6 €, gratuit - de 12 ans.

Conférence du Patrimoine
Le 10 avril, de 18h à 19h30
Retour sur les fouilles archéologiques des "Poiriers" avenue du XVe corps.
Par Pierre Excoffon, archéologue
Salle Agricola, 57 av. de Verdun

Chantier de l'amphithéâtre
Les 21 et 28 avril, 10h et 11h
Inscription au 06 37 67 73 73
Tarif : 3 €, gratuit - 12 ans

Une heure une œuvre
Le 26 avril, de 15h à 16h
"Amphores et céramiques"
Rdv. au musée archéologique, place Calvini.

Archimômes
Les 26 avril et 3 mai de 14h à 16h
Activités pour le jeune public
Rdv au musée archéologique.
Sur inscription au 06 37 67 73 73
Tarif : 3 €

Footing du patrimoine
À petites foulées, alliez patrimoine et activité sportive. Un rythme modéré, une ambiance conviviale et des pauses patrimoine...
Dimanche 15 avril, de 10h à 12h
> Autour de l'enceinte de Forum Iulii
Parcours de 6,5 km.
Mercredi 2 mai, de 17h à 19h.
> Le long de la Via Aurélia, de la Porte de Rome à la Tour de Mare.
Parcours d'environ 9 km.
Rdv devant l'Office de Tourisme.
Inscription au 06 37 67 73 73.
Tarif : 6 €.

Visites botaniques
Le Parc de la Villa Aurélienne, réservoir inestimable de biodiversité, abrite une flore méditerranéenne d'un intérêt patrimoniale précieux. Au fil du parcours une botaniste déflorera les coins secrets du parc, tout en expliquant l'importance de cette démarche écologique.
Samedi 14 avril, de 14h à 17h.
(prévoir pique-nique dans le parc).
Tarif : 6 €, gratuit - de 12 ans.
Inscription au 06 37 67 73 73.



À la découverte du patrimoine sous-marin
Après une promenade sur le littoral fréjusien, vous serez équipé de combinaison, palmes, masque et tuba aquaphonique. Visites accompagnés d'un moniteur biologiste
D'avril à septembre, les jeudis de 14h à 16h30.
Inscription à l'Office de Tourisme.
Tarif : 20 €



Fréjus à vélo
Une promenade à vélo par les accès facilités, agrémentée d'une lecture des sites et monuments de la ville.
Dimanche 22 avril, de 9h30 à 11h30
> Fréjus du Ier au XXIe Amphithéâtre et théâtre romain, Villa Aurélienne, port romain, Butte Saint-Antoine et coeur historique.
Parcours de 9 km.
Vélo personnel. Casque et gilet de sécurité recommandés.
À partir de 13 ans.
Inscription au 06 37 67 73 73.
Rdv devant l'Office de Tourisme
Tarif : 6 €, 3 € - de 18 ans.

TRADITIONS



Fête de la Saint-Pons
Quartier Saint-Pons / Sainte-Brigitte
Avec la participation de Lou Cepoun Frejuren et Les Amis de Saint-François de Paule
Le 28 avril > Course d'orientation et concours de boules pour les enfants et les adultes
Le 29 avril > A partir de 9h : Fête votive, procession, bénédiction des animaux, messe en la Chapelle Ste-Brigitte,et de la danse de la souche suivie de l'apéritif avec anchoïade.
Vers 13h Aïoli* (sur réservation)
Vers 15h Bal animé par "Magic Mélody".

*Inscription au repas avant le 23 avril
04 94 53 27 78 ou 04 94 53 19 19

SPORTS

FOOTBALL

NATIONAL - Stade Pourcin (20h)
6-04 (J31) : Étoile FC - Colmar
20-04 (J33) : Étoile FC - Créteil
4-05 (J35) : Étoile FC - Vannes
11-05 (J36) : Étoile FC - Besançon
26-05 (J38) : Étoile FC - Red Star
CFA2 - Stade Louis Hon (18h)
31-03 (J22) : Étoile FC 2 - Chambéry
6-04 (J16, match en retard, 19h) : Étoile FC 2 - Grenoble
21-04 (J24) : Étoile FC 2 - Propriano
6-05 (J26, 15h) : Étoile FC 2 - Grasse
19-05 (J28) : Étoile FC 2 - Bastia EF
2-06 (J30) : Étoile FC 2 - Gardanne

HANDBALL

Salle J.-Vilain - 16h - Nat. 1 masculine
1-04 (J21) : AMSLF - Pays d'Aubagne
29-04 (J23) : AMSLF - Valence
19-04 (J26, 20h30) : AMSLF - La Seyne Var HB

VOLLEY-BALL

Sainte-Croix - Nat. 1 masculine - 20h
14-04 (J24) : AMSLF - PUC Volley-Ball
28-04 (J26) : AMSLF - Mende VB
Sainte-Croix - Nat. 3 féminine - 14h
15-04 (J20) : AMSLF - St-Chamond
29-04 (J22, 15h) : AMSLF - Vitrolles



7e édition du Bmx Base Contest de Fréjus
Les 21 et 22 avril 2012
Sur le skate-park de la base nature François Léotard, les concurrents vont accomplir des runs de 2'45 + un best trick par poules de 3 riders. Encore plus de show donc et de prouesses techniques pour cette édition 2012.

À partir de 10h le 21 avril
> practrice + qualifs à partir de 13h

À partir de 10h le 22 avril
> practice + finales à partir de 14h

Contact : Seb
Tél : 04 94 91 51 10
bmxbasecontest@hotmail.fr

Masters Gliss d'Azur
Du 5 au 8 mai
Plages de Saint-Aygulf
Nouvelle manifestation signée Fréjus station nautique, le Masters Gliss d'Azur a l'ambition de devenir un rendez-vous incontournable des passionnés de glisse. Toutes les disciplines de glisse, du kitesurf au stand up paddle, en passant par le skimboard, le wakeboard ou encore le windsurf se retrouveront du côté des plages de Saint-Aygulf...
(voir aussi article p. 21)

Renseignements : Office de Tourisme, tél. : 04 94 51 83 83

Inscriptions : www.masters-glisse-dazur.com



FRÉJUS • Base Nature François Léotard

2e FESTIVAL EQUESTRE de Fréjus et du Var

CHEVAL D'AZUR

18-20 mai 2012

- Salon du Cheval et du Cavalier
- Spectacle équestre (20 euros)
- Concours, animations et spectacle
- Chevauchée des Massifs
- Espace Camargue et traditions



UNE ORGANISATION



AVEC LE CONCOURS DE









